

Le ms. 125 de la Burgerbibliothek de Berne :
de Charles d'Orléans à Jacques Bongars
(en passant par Marie de Clèves)

Marco Robecchi
Università di Verona
Université Paris IV Sorbonne

RÉSUMÉ : *L'article propose un examen du manuscrit Berne, Burgerbibliothek, ms. 125, un recueil de récits de voyage qui contient les traductions de Jean le Long, le Devisement du monde de Marco Polo et le Livre des merveilles de Jean de Mandeville. Il s'agit d'un manuscrit du XV^e siècle qui rassemble trois fascicules différents et qui a probablement été composé par le duc Charles d'Orléans pour entrer successivement dans la bibliothèque de la famille des Pons de Périgord. Il a ensuite appartenu à Jacques Bongars, érudit du XVII^e siècle intéressé par l'histoire des croisades, qui a vraisemblablement utilisé ce manuscrit pour sa compilation. On essayera ici de comprendre les raisons de cette composition et de reconstruire l'histoire du recueil jusqu'à son entrée dans la bibliothèque de Berne.*

MOTS-CLÉS : *Manuscrits – Tradition textuelle – Récit de voyage – Jean le Long – Hayton – Marco Polo – Jean de Mandeville – Charles d'Orléans – Bertrand Richart – Marie de Clèves – Jacques Bongars*

ABSTRACT : *This paper intends to examine the manuscript Berne, Burgerbibliothek, ms. 125, a collection of travel accounts which contains Jean le Long's translations, Marco Polo's Devisement du monde and John of Mandeville's Livre des merveilles. This XVth century manuscript is composed by three different booklets and it has probably been composed by the duke Charles of Orléans. In the same century, it entered in the Pons de Périgord family's library. In the XVIIth century it belonged to Jacques Bongars, an erudite who probably used this manuscript in order to write his history of the crusades. We aim to understand the reasons of this composition and to trace the history of this manuscript before his entrance in the library of Berne.*

KEYWORDS : *Manuscript studies – Textual tradition – Travel accounts – Jean le Long – Hayton – Marco Polo – John of Mandeville – Charles d'Orléans – Bertrand Richart – Marie de Clèves – Jacques Bongars*

Certains manuscrits semblent avoir peu de valeur du point de vue textuel, notamment pour l'établissement du texte critique, soit parce qu'ils sont trop récents, soit parce qu'ils constituent des branches de la tradition indépendantes ou secondaires. En revanche, leur composition matérielle ou leur histoire peuvent se révéler riches d'indices sur lesquels réfléchir. Dans cet essai nous nous occuperons du manuscrit 125 de la Burgerbibliothek de Berne qui contient le *Devisement du monde* de Marco Polo, le *Livre des merveilles* de Jean de Mandeville et les six traductions de récits de voyages faites par Jean le Long d'Ypres.

Notre but est de démontrer que la composition de ce manuscrit n'est pas du tout due au hasard : vraisemblablement, l'individu qui a composé ce manuscrit avait le désir d'imiter un autre manuscrit, le bien plus célèbre manuscrit français 2810 de la Bibliothèque nationale de France. L'analyse comparée de ces deux manuscrits pourra nous donner des résultats intéressants. On analysera premièrement les questions textuelles, ensuite les questions matérielles et on proposera enfin une interprétation des vicissitudes qui ont mené à la constitution et à la circulation du ms. de Berne.¹

1. *La composition du manuscrit*

Le manuscrit 125 de la Burgerbibliothek de Berne (dorénavant siglé F) est un manuscrit somptueux daté du milieu du XV^e siècle environ. Composé de trois sections matériellement distinctes, que l'on pourrait qualifier de *livrets* au sens que leur a donné Geneviève Hasenohr « le cahier ou le groupe de quelques cahiers conçu comme une entité indépendante, dont le contenu constitue une unité textuelle autonome »,² ce manuscrit contient huit œuvres consacrées à la connaissance de l'Orient au XIV^e siècle. Voici la composition du manuscrit :

¹ Cette contribution naît grâce au projet *e-codices*, qui a permis la numérisation intégrale en couleur du ms. de Berne, et à la description fournie par Florian Mittenhuber de la Burgerbibliothek de Berne, qui nous a en outre permis de publier les images du manuscrit pour rendre plus compréhensible notre article. Nous remercions également Louise Dehondt, Nadia Guillon, Valeria Russo et surtout Patricia Stirnemann pour leurs relectures et leurs corrections. Le plus grand remerciement va enfin à M François Avril, qui a su nous adresser en direction de Charles d'Orléans et de son copiste Bertrand Richart, ce qui a permis d'arriver aux résultats ici présentés, auxquels nous ne serions autrement arrivés.

² Hasenohr 1999, p. 37.

1. ff. 1-94va : *Devisement du monde* de Marco Polo dans la version dite « de Grégoire » ; les ff. 1-4vb contiennent la table des matières ; le texte commence au f. 4. Incipit : « Pour savoir | la pure verite des | diuerses regions du monde si prenez | cest liure ... ». Explicit : « ... Ce fut fait lan · de lincarnatilon nostre seigneur jhesucrist · | mil · troizcens · et sept · ou moiz | Daoust. ».
2. ff. 95-180vb : *Livre des merveilles* de Jean de Mandeville dans la version dite « continentale ». Rubr. : « Ci commence le liure Jehan de mandeuille cheualier lequel parle de lestat | de la terre sainte et des merueilles | que il y a veues. ». Incipit : « Comme il soit | ainsy que la | terre doultre | mer Cest ascaluoir la terre | sainte ... ». Explicit : « ... Car ilz ne porroient riens dire de nouuel de quoy | les oyans peussent prendre soulas ». Le dernier feuillet de ce texte est perdu.
3. ff. 181-287ra : les traductions de Jean le Long (sauf le récit de Hayton).³
 - ff. 181-197vb : *Itineraire de Odoric de Foro Julii*, traduction française de la *Relatio* de Odoric de Pordenone par Jean le Long d'Ypres, faite en 1351. Les premiers feuillets ont été perdus. Incipit : « seroient longues a racompter. [Rubr.] Cy nous | dit de somdoma la cite autres lapeleent sostoma | [Texte] De ceste cite de thoris men | party et vins ... ». Explicit : « ... Maiz touz | ceulx qui estoient la demourez estoient tous deables denfer ».⁴
 - ff. 197vb-214rb : *Estat de la Terre sainte et en partie de la terre de Egypte*, traduction française du *Liber de quibusdam ultramarinis partibus* de Guillaume de Boldensele par Jean le Long

³ Il n'existe pas d'étude exhaustive des traductions de Jean le Long dans l'ensemble de son recueil ; on n'a que des travaux isolés consacrés à chaque traduction. On signale l'édition critique de Dörper 1998 pour le texte de Hayton dans la traduction de Jean le Long, d'Andreose-Ménard 2010 pour le texte d'Odoric, avec les nombreuses études qui l'accompagnent, et la thèse inédite de Deluz 1972 pour le texte de Boldensele. Le traité *De statu* a été étudié par Gadrat 2007, qui n'en a publié que l'original latin. Les originaux latins des *Lettres* avaient été publiés au XVIII^e siècle par Wadding 1733, pp. 209-214 ; Yule 1866, pp. 313-321 mentionne leur existence. Actuellement Chiara Concina prépare l'édition critique du texte français accompagné par le texte latin. Enfin, le texte latin de Riccold a été publié par Kappler 1997 ; la traduction de Jean le Long est le sujet de notre thèse de doctorat. Les récits d'Odoric, de Hayton, de Riccold, l'*Estat* et les *Lettres* avaient été publiés par de Backer 1877 d'après le ms. BnF, fr. 2810.

⁴ Les textes d'Odoric, des *Lettres* et de Riccold sont suivis par des explicits qui reprennent les informations contenues dans les prologues. Nous éviterons de les transcrire.

d'Ypres, faite en 1351. Incipit : « Cy commence ung traittie de lestat de la terre | saincte et aussi en partie de la terre | de- gipte... ». Explicit : « ... et y mettre | paine non pas seulement des membres corporelz maiz pour desirer de | pur couraige a ce point nous doint | dieu venir Amen ».

- ff. 214rb-217ra : *Lettres du grand Khan de Cathay au pape Benoît XII*, traduction française faite par Jean le Long en 1351 d'après le texte latin à son tour traduit du mongol. Incipit : « Cest la coppie des lettres que lemlpereur souverain des tartres | le grant kaan de Catay envioia au | pape benoist le xij^e de ce nom ... ». Explicit : « Donne en | avignon le xiiij^e jour de juing la v^e | annee de nostre regnacion de nostre | papat | Explicit *etcetera* ».
- ff. 217ra-220vb : *Estat et gouvernance du grand Khan de Cathay*, traduction française du traité *De statu, conditione ac regimine magnis Canis* faite par Jean le Long d'Ypres en 1351.⁵ Incipit : « Cy commence lestat et | la gouernance du grant | kaan de cathay souuerain empereur ... ». Explicit : « ... et enuoie moult volentiers ces gens | en secours et en suside des crestiens | quant ilz en ont affaire requerent | lempe- reur ».
- ff. 220vb-255va : *La fleur des estoires d'Orient* de Hayton de Korikos, écrite en 1307. Incipit : « Cy commence le liure frere jehan | hayton de lordre de premonstre | cousin germain du roy darmenie qui | parle des merueilles de quatorze royaumes daise... ». Explicit : « ... si comme le dit frere | hayton le dic- toit de sa bouche sans note | ne exemplaire et de romans le translletay en latin En lan *nostreseigneur* mille CCCC et sept ou mois daoust deo *gratias* ».
- ff. 255va-287ra : *Itinéraire de la pérégrination frère Riculd*, tra- duction française du *Liber peregrinationis* de Riccold de Monte- croce faite par Jean le Long d'Ypres en 1351. Incipit : « Cy commence le liure de perelgrinacion de litineraire et du | voiage que fist ung bon preudomme des | freres pres- cheurs qui ot nom frere || Bicul ... ». Explicit (f. 286vb) : « ...

⁵ L'auteur du traité *De statu* est inconnu. Il a souvent été attribué à Jean de Cori, archevêque de Sultaniyeh à partir du 1329, mais récemment Christine Gadrat est revenue sur la question en proposant l'archevêque de Salerne, peut-être Bertrand de la Tour ou, plus probablement, Arnaud Royard. Pour plus de renseignements, voir Gadrat 2007.

pourra on trouuer en | nostre autre ouuraige en ung
autre | liure que je recueillay fait *etcetera ...* ».⁶

La composition de ce manuscrit ne nous étonne pas. Les traductions de Jean le Long nous ont été transmises par cinq autres manuscrits : même si la présence de l'original de Hayton représente une petite exception que l'on expliquera, les six œuvres ont été transmises de façon homogène. Les cinq manuscrits dont il est question sont le ms. 667 de la Bibliothèque Municipale de Besançon (siglé A), le ms. français 12202 (B), le ms. français 1380 (C) et le ms. français 2810 (E) de la Bibliothèque nationale de France, et enfin le ms. Cotton Otho D II de la British Library de Londres (D). Il faut s'attarder un moment sur la composition de ces manuscrits. Dans les témoins ABCD les six traductions sont conservées dans le même ordre (Hayton, Riccold, Odoric, Boldensele, *Lettres* et *De statu*), tandis que dans EF il y a une petite différence (Odoric, Boldensele, *Lettres*, *De statu*, Hayton et Riccold) : toutefois, il suffit de placer les deux derniers récits au début de la série pour obtenir l'ordre de ABCD, que l'on considère comme l'ordre original des traductions de Jean le Long. Voici une représentation visuelle de la composition des six manuscrits :

	ABCD		E		F
1	Hayton*		Marco Polo		Marco Polo
2	Riccold*	3	Odoric		Mandeville
3	Odoric	4	Boldensele	3	Odoric
4	Boldensele	5	<i>Lettres</i>	4	Boldensele
5	<i>Lettres</i>	6	<i>De statu</i>	5	<i>Lettres</i>
6	<i>De statu</i>		Mandeville	6	<i>De statu</i>
		1	Hayton*	1	Hayton*
		2	Riccold*	2	Riccold*

Evidemment le recueil de Jean le Long a été soigneusement projeté et construit, mais nous ne nous attarderons pas sur cette question.⁷ Il est de toute façon manifeste qu'il existe un lien étroit entre les mss. EF, à savoir le ms. fr. 2810 (le *Livre des merveilles*) et le ms. de Berne. Ce lien est confirmé par le fait que la traduction de Jean le Long a été remplacée par le récit original de Hayton.

⁶ Sur la colonne *a* du f. 287 on lit l'explicit qui résume les renseignements du prologue.

⁷ Sur cette question, voir les premières remarques de Robecchi 2016.

2. Questions textuelles. Section 1 : le récit de Marco Polo

Le *Devisement du monde* de Marco Polo ouvre le recueil de Berne. Il n'est pas nécessaire de s'attarder sur ce récit et sur le succès qu'il a connu au Moyen Âge. Il est né de la collaboration entre Marco Polo et Rustichello de Pise durant leur emprisonnement à Gênes, en 1298. Ensuite, il a connu une diffusion énorme : on compte au total vingt-six traductions ou adaptations en treize langues différentes, rassemblées en 141 manuscrits.⁸ Le texte français du ms. Berne appartient à ce que Luigi Foscolo Benedetto appelle « famille A », à laquelle appartient également le ms. le plus important du récit de Marco Polo, le ms. BnF, fr. 1116, témoin principal de la version « franco-italienne ».⁹ La version française contenue dans notre ms. est aussi connue sous le nom de « remaniement de Grégoire » (désormais siglé Fr),¹⁰ dénomination due principalement à une fausse interprétation de Luigi Foscolo Benedetto. En effet, dans le ms. BnF, fr. 5631, le savant italien avait lit *contresais*, qui signifierait « déformer, modifier », au lieu de *contrescris*, qui signifierait simplement « reproduire, copier un écrit » selon le vocabulaire des copistes.¹¹ De toute façon, on est assez sûr que cette version descend d'un manuscrit donné en 1307 par Marco Polo lui-même à Thibaut de Chepoy, « seigneur français qui était venu préparer une expédition pour faire valoir les droits de l'empire de Constantinople de Charles de Valois ».¹² Cette version s'était répandue principalement parmi la haute aristocratie française et ensuite anglaise. Les dix-sept manuscrits de cette version ont été classés en trois groupes par le dernier éditeur du texte, Philippe Ménard (l'un de ces manuscrits, celui de Bruxelles, Bibliothèque royale 9309, a été considéré appartenant au groupe A, même

⁸ Ces données sont tirées de Gadrat 2015, p. 6.

⁹ Voir l'introduction de l'édition Benedetto 1928.

¹⁰ Benedetto 1928, p. XXXIV l'avait siglé *FG*. Voir la mise au point de Ménard 1998 et sa conclusion dans Ménard 2001, p. 31 : « Nous souhaitons qu'à l'avenir on cesse de parler de la version *FG*, comme le faisait Benedetto, et qu'on ne qualifie plus la version française de remaniement ».

¹¹ Ménard 2001, p. 30. Voir aussi Ménard 1998, pp. 338-343. Dans les outils lexicographiques principaux, tels que le DMF, le DEAFpré, le TL, s.v. *contrefaire* on lit, selon une acception quelque peu négative, la définition « falsifier, fausser qqc. » (dans le FEW 3,350b « imiter par artifice, d'une manière illicite »), même si la notion de « copier, imiter » est toujours présente. La déclaration se lit au début de la table des matières au f. 1r du ms. fr. 5631 : « Ci commencent les rebriches de cest livre qui est appelez *Le devisement du monde* lequel ie Grigoires constrescris du livre de messire Marc Pol le meilleur citoyen de Venisse creant Crist ».

¹² Gadrat 2015, p. 22.

si selon Ménard il « se signale aussi par des traits originaux »¹³).

Le texte du manuscrit de Berne appartient au groupe B de la rédaction Fr, auquel appartiennent aussi les luxueux manuscrits Royal 19 D I de la British Library¹⁴ et 264 de la Bodleian Library d'Oxford. Ce groupe se signale parce que quatre de ses cinq manuscrits désignent le récit comme *Livre du Gran Caan*.¹⁵ En outre, trois de ces manuscrits, à savoir le ms. de Berne, le ms. fr. 5649 de la BnF et le ms. fr. 154 de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, contiennent l'information concernant l'offre du récit par Marco Polo à Thibaut de Chepoy. Cependant, dans le ms. de Berne elle se trouve dans l'épilogue, tandis que dans les deux autres elle est placée dans le prologue : le ms. de Berne a-t-il connu tardivement cet ajout et l'a donc placé à la fin de la transcription du récit ? On ne peut pas encore répondre avec certitude.

Le lien du ms. de Berne avec le ms. fr. 5649 est très étroit.¹⁶ Les deux mss. partagent en effet le titre *Livre du Gran Caan*, le « prologue de Thibaut » et des particularités textuelles.¹⁷ Ces deux mss. se ressemblent à tel point que l'on ne peut pas exclure qu'ils peuvent provenir du même atelier de copie, sinon de la main du même copiste, bien que le ms. de Berne ait été écrit sur deux colonnes ; on y reviendra plus loin. Selon Ménard, en outre, « ils ont l'un et l'autre une langue un peu modernisée » ; même les trad. de JLL textes contenus dans le ms. de Berne semblent avoir été un peu renouvelées du point de vue linguistique.

Il faut enfin remarquer que le ms. fr. 2810, à la différence du ms. de Berne, conserve un texte appartenant au groupe A de la rédaction Fr.

¹³ Ménard 2001, p. 59.

¹⁴ Ce manuscrit a été choisi comme manuscrit de base dans l'édition Ménard 2001, p. 72.

¹⁵ Gadrat 2015, p. 74. Le même titre se retrouve signalé dans un compte de Mahaut, comtesse d'Artois et de Boulogne, daté du 1312, qui mentionne « trois scribes qui ont travaillé à la confection du roman du grant Khan, l'ont enluminé et relié » (Monfrin 2001, p. 528).

¹⁶ Le ms. fr. 5649 est numérisé en noir et blanc et disponible en ligne sur le site Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b90604396.r=fran%C3%A7ais%205649?rk=21459;2>. Voir aussi Gadrat 2015, p. 372. Sur la garde ancienne on lit « cod. CXXXV » : il indique l'appartenance à la bibliothèque de Charles de Montchal, archevêque de Toulouse (1589-1651). Il a ensuite appartenu à Charles-Maurice le Tellier, archevêque de Reims (1642-1710), comme l'on lit dans le même feuillet : « des mss de mg^f l'archevêques de | Reims, 37 | R 10270 | a ». Selon Christine Gadrat il aurait premièrement appartenu à Jean d'Angoulême (1452-61), frère du duc Charles d'Orléans, et successivement à son fils Charles (1459-1496), probablement sur la base de l'inventaire de 1467 qui indiquait la possession de deux copies de Marco Polo (publié par Dupont-Ferrier 1897). Mais ce ms. a probablement appartenu au duc et poète Charles d'Orléans, comme on le verra plus loin.

¹⁷ Voir l'analyse de Ménard 2001, p. 64.

Dans ce manuscrit, le récit est intitulé *Ci commence le livre de Marc Paul et des merveilles*. Il s'agit de deux groupes assez nettement distincts. L'appartenance à deux groupes différents du livre de Marco Polo dans sa version « en bon français »¹⁸ Fr éloigne nos deux E et F ; le même éloignement se retrouve pour le récit de Mandeville.

3. Section 2 : le récit de Mandeville

Jean de Mandeville, auteur dont l'identité reste encore inconnue, a probablement écrit son *Livre* autour de 1356-57. Le succès de son récit est encore plus grand que celui d'Hayton ou de Marco Polo, même si chronologiquement il a été le dernier à être composé. La tradition de son texte est plutôt compliquée : récemment Christiane Deluz a parlé d'une tradition « géographique », à son tour divisée entre version « insulaire » et version « continentale », et d'une tradition « épique », caractérisée par la déformation qui introduit les gestes d'Ogier le Danois. Elle compte un total d'au moins 177 manuscrits de la tradition géographique contre 89 de la tradition épique (en tenant compte de toutes les traductions et les remaniements).¹⁹

On compte une soixantaine de manuscrits en langue française, notamment 25 mss. de la version « insulaire » et 28 de la version « continentale ». ²⁰ Notre manuscrit de Berne est un témoin de cette dernière famille. Il a été décrit par Susanne Röhl dans son étude consacrée aux manuscrits de la version continentale française, qui n'a pas encore fait l'objet d'une édition critique. D'après son analyse textuelle, ce manuscrit appartiendrait au groupe B,

un groupe notable de huit manuscrits nés sans doute à Paris autour de 1400. Il s'agit d'un ensemble de copies étant, au niveau du texte, d'une valeur inférieure aux autres qui, quant à elles, proviennent presque toutes de l'Est de la France²¹

¹⁸ Pour cette définition et sa mise en discussion voir Gaunt 2013, pp. 86-94.

¹⁹ Deluz 2007, pp. 16-17. Voir aussi la liste établie par Gaunt 2010, pp. 58-59. La version dite « insulaire » en anglo-normand, qui est témoinnée par 25 mss., a été publiée par Deluz 2000. La version liégeoise, représentée par 7 mss., a été publiée plus récemment, voir Tyssens - Ralet 2011.

²⁰ Voir l'étude de Röhl 2004 et l'étude sur les manuscrits produits à Paris dans Röhl 2006.

²¹ Röhl 2006, p. 281. À cette famille appartiennent les mss. Berne, Burgerbibliothek, ms. 125 (Be2) ; Paris, Bibliothèque nationale de France, Nouv. acq. fr. 4516 (P13) ; fr. 5634 (P6) ; fr. 5637 (P8) ; fr. 6109 (P9) ; fr. 2129 (P2) ; Cité du Vatican, Bibliothèque Apostolique Vaticane, Reg. Lat. 750 (R1) ; Tours, Bibliothèque Municipale, ms. 947 (T).

et il dériverait du manuscrit P13, le manuscrit le plus ancien de ce groupe, commandé par Gervaise Chrétien, premier physicien du roi Charles V pour le lui offrir comme cadeau, et copié par Raoulet d'Orléans. Il aurait été commandé autour de 1371, et on le retrouve enregistré dans l'inventaire de la bibliothèque du roi daté de 1373.²² Susanne Röhl semble admettre l'hypothèse que le manuscrit de Berne puisse être un *descriptus* du manuscrit de Paris : « Unter Berücksichtigung der gesamten Teilkollationsergebnisse können weitere unmittelbare Abhängigkeiten innerhalb dieser Handschriftengruppe auch zwischen [...] Be2 und P13 (P13 → à Be2 ?) bestehen ».²³ Cette conclusion s'appuie surtout sur le fait que les trois alphabets (hébraïque, arabe et persan) figurent dans le texte et non pas à la fin comme dans les autres copies.²⁴ Il nous semble plus probable qu'ils aient été copiés dans le même milieu de la cour royale et à partir d'un antécédent commun, cette donnée étant insuffisante pour expliquer une dépendance directe entre les deux manuscrits. Cependant, seule une vraie édition critique de la version continentale pourra clarifier le statut de ce manuscrit par rapport aux autres du même groupe. Comme pour le récit de Marco Polo, le ms. de Berne diffère également du ms. fr. 2810 quant au *Livre* de Mandeville. La rédaction du ms. parisien appartient au groupe C de la version « insulaire », et s'oppose donc au ms. bernois qui, comme l'on vient de voir, appartient à la version « continentale ».²⁵

4. Section 3 : le récit de Hayton et les traductions de Jean le Long

Hayton (ou Hétoum) de Korikos († 1308), neveu du roi d'Arménie Hétoum I^{er}, après sa condamnation à l'exil en 1294, se fit moine Prémontré sur l'île de Chypre, où il soutint Amaury de Lusignan. En 1306 il se rendit à Avignon, où résidait le pape Clément V ; là il dicta à Nicole Falcon, en français, son œuvre connue sous le titre *La fleur des estoires d'Orient*. Le même Nicole Falcon traduisit en latin l'œuvre de Hayton, connue sous le

²² Delisle 1907, t. II, p. 142, n. 877.

²³ Röhl 2004, p. 156.

²⁴ Cf. Röhl 2004, p. 40 : « Besonders die Wiedergabe genau der drei Alphabete, die auch in P13 im laufenden Text und nicht am Ende erscheinen (hebräisch, arabisch, persisch), weist darauf hin, dass Be2 möglicherweise eine direkte Abschrift von dieser ist oder dass beide auf eine gemeinsame Vorlage zurückgehen ».

²⁵ Voir la fiche de l'œuvre sur le site http://www.arlima.net/il/jean_de_mandeville.html rédigée par Christine Gadrat.

titre *Flos historiarum Terrae Orientis*.²⁶ Une cinquantaine d'années plus tard, en 1351, Jean le Long d'Ypres retraduit le texte latin de Nicole Falcon en français, en lui donnant le titre *Traitez des estas et des conditions de quatorze royaumes de Aise*.²⁷ L'œuvre de Hayton connut un succès remarquable au Moyen Âge, similaire à celui des œuvres de Marco Polo, d'Odo-ric ou de Mandeville. On compte 16 mss. de la version originale (plus un manuscrit qui contient seulement le dernier feuillet),²⁸ 30 mss. de la version latine de Nicole Falcon²⁹ et les 4 manuscrits de la traduction de Jean le Long dont on vient de parler, auxquels il faut ajouter la version remaniée du ms. Cotton Otho D V de la British Library³⁰ et la traduction anonyme fragmentaire du texte latin contenue dans le ms. BnF, Nouv. acq. fr. 10050 ;³¹ au total, 53 manuscrits. On pourrait y ajouter le manuscrit d'une version espagnole du XIV^e siècle et un autre d'une version anglaise du XV^e siècle. On compte ensuite des traductions anglaises et italiennes et trois témoins respectivement en allemand, en espagnol et en néerlandais au XVI^e siècle. Pantagruel même, selon Rabelais, rencontre au pays de Satin

²⁶ Le texte français et le texte latin ont été édités par Kohler 1906. Il en existe aussi une traduction en français moderne précédée par une introduction synthétique rédigée par Deluz 1997.

²⁷ Le titre est tiré de l'édition critique de Dörper 1998, et correspond plus ou moins au texte du ms. de Besançon, BM 667, f. 1ra *Cy commence uns traitiez des estas et des condicions de xiiij royaumes de aise*.

²⁸ Le nombre de manuscrits de la version française est discordant dans les études. La fiche de Jonas (Section romane, notice de "Fleur des histoires de la terre d'Orient, Hayton" dans la base Jonas-IRHT/CNRS (permalink : <http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/6177> [dernière consultation : 02/05/2016]) compte 16 manuscrits, mais il faut soustraire les mss. London, BL, Cotton Otho D V et Paris, BnF, Nouv. acq. fr. 10050. La fiche consacrée à Hayton dans Galderisi 2011, p. 547, rédigée par Chiara Concina, parle de treize manuscrits mais elle ne les cite pas. On fait confiance à la liste proposée par Leone 2012 dans sa thèse inédite, qui compte 14 manuscrits auxquels on ajoute ici les mss. de Tours et de Turin. Voici la liste : Bern, Bürgerbibliothek 125 ; Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. Lat. 606 ; London, British Library, *Add.* 17971 ; Madrid, Biblioteca Nacional, 2452 ; New York, Morgan Library and Museum, 723 ; New York, Public Library, De Ricci 62 ; Paris, Arsenal 4654 ; Paris, BnF, fr. 2810 ; Paris, BnF, fr. 12201 ; Paris, BnF, lat. 14737 ; Paris, BnF, Nouv. acq. fr. 886 (pour ce ms. voir Pannier 1874) ; Paris, BnF, Nouv. acq. fr. 1225 ; Torino, Biblioteca Nazionale Universitaria, 1681 (L.V.08) ; Tours, Bibliothèque Municipale, 1468 ; Wien, Österreichische Nationalbibliothek, 2620 ; Wien, Österreichische Nationalbibliothek, 2623. Le ms. BnF, fr. 2001 contient seulement le dernier feuillet.

²⁹ Voir la fiche consacrée à Hayton dans Galderisi 2011, p. 548. Le texte a été édité par Kohler 1906, pp. 255-363. On n'a aucune édition moderne de cette version.

³⁰ Voir Galderisi 2011, pp. 548-549. Pour les œuvres contenues dans ce manuscrit, voir aussi Paviot 2008 et Ménard 2000.

³¹ Voir Galderisi 2011, p. 549 et H. Omont, 1903.

« Chaiton Arménien » (livre V, chap. XXXI).³² Il s'agit donc d'une diffusion considérable.

L'œuvre est divisée en quatre livres. Le premier contient une description des quatorze royaumes d'Asie, de la Turquie jusqu'au Cathay. Le deuxième livre est de caractère historique, puisqu'il contient une histoire des dynasties arabes et de Turquie jusqu'au XII^e siècle. Le troisième livre est, lui aussi, historique, puisqu'il traite de l'histoire de l'empire Mongol de Gengis Khan jusqu'à Ghazan, Il-Khan de Perse de 1295 à 1304. Le quatrième livre, enfin, propose une sorte de plan pour la reconquête de la Terre Sainte des mains des Musulmans grâce à l'alliance avec les Mongols : un véritable projet de croisade. Le fait que Jean le Long n'ait pas entièrement traduit le quatrième livre est assez remarquable : nous ne savons pas s'il s'agit d'une initiative personnelle. En effet, aucune des six autres œuvres qu'il a traduites ne fait mention ou ne propose des projets de croisade. Nous pouvons donc supposer que son intérêt principal n'était pas de créer un recueil consacré aux projets de recouvrement de la Terre Sainte, mais plutôt de créer une véritable *summa* des voyages en Orient et des informations disponibles sur l'empire Mongol et son histoire. D'ailleurs, on ne connaît pas (encore) de manuscrits latins complètement dépourvus du quatrième livre, de sorte que la solution la plus économique conduit à supposer que la suppression de la dernière partie est attribuable à l'initiative du traducteur.³³ De ce point de vue, l'insertion de la version originale de Hayton dans le ms. fr. 2810 et dans le ms. de Berne peut être expliquée comme le choix des compilateurs de ces manuscrits de substituer la version originale, pourvue du quatrième livre, à la traduction de Jean le Long. Ces manuscrits montreraient assez manifestement un intérêt pour un projet de croisade, plutôt qu'un intérêt général, historique et géographique, pour le continent asiatique.

³² Les derniers renseignements sur les différentes traductions européennes ainsi que sur le passage de Rabelais ont été tirés de l'introduction de Deluz 1997, p. 807.

³³ Dörper 1998 a identifié le ms. Wrocław, Biblioteka Uniwersytecka, R 262, daté du XV^e siècle, comme le ms. le plus proche de la source utilisée par Jean le Long. En effet, il compte quatre livres, comme dans le récit original, mais le IV livre est abrégé. D'autres mss. latins avec le IV livre abrégé ont été signalés par Dörper : Wien, Österreichische Nationalbibliothek, 3529 ; Minneapolis, University of Minnesota, Wilson Library, James Ford Bell Special Collection, B 1424 Si ; Firenze, Biblioteca Laurenziana, Edil. 174 ; Paris, BnF, Nouv. acq. lat. 1891. Dörper, à p. 63, signale en outre un autre petit groupe de mss. qui ont une version ultérieurement abrégée du IV livre, les mss. Graz, Universitätsbibliothek, 310 ; München, Bayerische Staatsbibliothek, 15766 et Wien, Österreichische Nationalbibliothek, 328. Il faudrait évidemment enquêter davantage les rapports entre ces groupes et la traduction de Jean le Long.

4.1 *Hayton dans le ms. BnF, fr. 2810 (E)*

Il est tout à fait significatif que dans le ms. fr. 2810 la transcription de l'œuvre de Hayton, qui commence au feuillet 226r, soit précédée par une enluminure qui se distingue des autres contenues dans le manuscrit. Celle-ci représente un individu – vraisemblablement Hayton lui-même – qui offre son œuvre au duc de Bourgogne Jean sans Peur en personne.³⁴ On reconnaît le duc par sa robe, par la position de ses mains et surtout par la correspondance avec d'autres portraits qui le représentent. C'est la seule miniature, dans ce manuscrit, où le duc apparaît, et où l'on voit l'auteur lui-même qui consigne son œuvre à quelqu'un qui n'est pas le commanditaire principal de l'œuvre (en l'occurrence le pape Clément V). Pourquoi cette enluminure du don au duc de Bourgogne a-t-elle été insérée dans le manuscrit ? Jean sans Peur (1371-1419), duc de Bourgogne, fils de Philippe II de Bourgogne dit Philippe-le-Hardi, pendant sa jeunesse, lorsqu'il n'était que comte de Nevers, participa à la désastreuse campagne militaire qui fut bloquée en septembre 1396 par la défaite de Nicopolis, où l'armée croisée fut vaincue par le sultan ottoman Bayezid I^{er}. Même si à la suite de cette bataille il gagna le surnom « sans Peur », il fut emprisonné jusqu'en 1398, lorsque Dino Rapondi, envoyé par son père Philippe le Hardi, paya sa rançon au sultan.³⁵ Il semble que, pendant tout le XV^e siècle, le duc et ses fils eurent le désir d'organiser une croisade, et l'on compte d'ailleurs plusieurs relations et projets de croisade écrits à la cour bourguignonne :

depuis Philippe le Hardi et Jean sans Peur, l'idéal de croisade avait toujours été présent à la cour de Bourgogne. Malgré la défaite de Nicopolis et les pertes humaines et financières considérables qu'elle avait provoquées, l'entreprise avait conservé toute sa dimension religieuse et tout son prestige militaire.³⁶

Cela expliquerait bien le choix d'insérer cette enluminure dans le ms. fr. 2810 commandé par le duc lui-même en 1410 et donné à son oncle Jean, duc de Berry, aux étrennes de janvier 1413. Des huit textes contenus dans le manuscrit, celui de Hayton est le seul qui propose un véritable

³⁴ Voir l'analyse d'Avril 1996, p. 198.

³⁵ Sur cet épisode très célèbre, voir Atiya 1978 ; Schnerb 1996 ; Runciman 1993, pp. 1073-1080 ; Paviot 2003, p. 36-57 ; Ostrogorsky 2008, pp. 493-494 ; Cardini 2007, pp. 16-28.

³⁶ Schnerb 1999, p. 305. Voir aussi Schnerb 2005, p. 449 : « Jean sans Peur, qui avait été un voyageur et un croisé et avait séjourné en Turquie, fit l'acquisition de deux livres en rapport avec cette expérience ». Voir, plus récemment, la thèse de Herbert 2016 sur quelques récits et relations écrits pour les bourguignons.

projet de croisade, les autres étant consacrés aux voyages et aux descriptions du monde oriental. Cette enluminure témoignerait de tout l'intérêt du duc pour ce texte, qui évidemment, dans la traduction de Jean le Long (qui avait supprimé le quatrième livre consacré à l'organisation d'une croisade), résultait insatisfaisant à ses yeux. D'où le choix, donc, de substituer la version originale à la traduction. D'ailleurs, on sait que le duc possédait aussi d'autres manuscrits dans sa riche bibliothèque contenant l'œuvre de Hayton.³⁷

Comme tous les autres textes de cette section du manuscrit de Berne, à savoir les cinq traductions de Jean le Long, appartiennent à la même famille textuelle que le ms. fr. 2810, bien distincte de celles des quatre autres manuscrits, la relation entre les deux manuscrits devient de plus en plus étroite. Si les deux n'ont pas été copiés sur le même modèle, leurs copistes ont tout au moins utilisé des manuscrits qui remontent à la même source.³⁸ Il n'est pas encore clairement établi que le ms. de Berne puisse être considéré comme un *codex descriptus* du ms. fr. 2810.³⁹

Toutes ces données, historiques et textuelles, renforcent la supposition que l'insertion du récit de Hayton dans sa version originale correspondrait à un projet précis de compilation qui a eu son origine dans le milieu

³⁷ Voir la mise à jour sur la bibliothèque des ducs de Bourgogne et ses intérêts pour les Croisades dans Paviot 2003, en part. pp. 201-238. On peut indiquer le cas de l'actuel ms. fr. 12201 de la BnF. Il a été identifié avec un des manuscrits offerts par Philippe le Hardi à son frère Jean de Berry d'après la commande faite à Jacques Rapondi en 1403. Voir la description de l'inventaire du duc de Berry dans Guiffrey 1894, t. I, p. 244, n. 933 et la proposition de Durrieu 1895, pp. 178-181. Toutefois Cannon Willard 1981 considère qu'il s'agit plutôt du ms. Cotton Otho D II de la British Library de Londres. Nous avons cherché à démentir cette identification dans une autre étude qui sera bientôt publiée ; pour le moment il suffit de lire une première description du ms. dans Robecchi 2015, en tenant compte du fait qu'à celle époque nous ne connaissions pas l'étude de Cannon Willard citée.

³⁸ Andreose-Ménard 2010, pp. LV-LVI affirme que EF constituent une famille « nettement visible ». Egalement Deluz 1972, p. 29, affirme : « P3 [notre E] et B [notre F] s'accordent treize fois, donc sont eux aussi à peu près identiques ».

³⁹ D'après la dernière étude sur le texte de Hayton de Leone 2012, p. 21, l'éditeur Charles Köhler se serait trompé dans sa définition des relations entre les manuscrits, puisqu'il n'a considéré le témoin de Berne que comme un *descriptus* du ms. fr. 2810. Quant aux traductions de Jean le Long, l'étude de Andreose-Ménard 2010, pp. LV-LX, ne nous aide pas à préciser les rapports entre les deux manuscrits : ils sont considérés comme appartenant à la même famille, sans plus de spécifications. À la suite de notre première étude sur le texte de Riccold, nous n'avons pas encore repéré des fautes séparatives de E qui nous permettent d'exclure l'hypothèse que F soit son *descriptus*. Il faut donc réviser l'affirmation de Robecchi 2016, p. 440, n. 5 : « Per l'opera di Riccoldo il legame si fa più stretto [...] dimostrando così di discendere da un comune sub-archetipo ».

bourguignon du début du XV^e siècle, peu de temps après la défaite désastreuse de Nicopolis.

5. *Questions matérielles*

On a jusqu'ici décrit le contenu textuel de chacune des trois sections du manuscrit. Une question s'impose : qui a conçu cet assemblage et quelle est la motivation de cette composition ? Le manuscrit de Berne se présente comme un « recueil composite » avec une certaine cohérence de contenu en dépit de son hétérogénéité matérielle, et n'a rien à voir avec « les recueils factices, issus du dépeçage ou de l'assemblage d'éléments médiévaux par les bibliothécaires des XVII^e et XVIII^e siècles ». ⁴⁰ La section 1 et la section 3 semblent avoir été copiée par un seul copiste, et on pourrait même essayer de l'identifier avec Bertrand Richart. ⁴¹ Revenons sur le ms. fr. 5649 frère, du point de vue textuel, de notre ms. de Berne. Au f. 131v on lit le colophon « Bertran Richart scripsit hoc » ; à la fin du ms. au f. 134 on trouve la signature « charles », précédée de deux inscriptions « puis [ou plus] quant y a » et « qui trouera cest livre celui a qui il est payera bien le vin ». ⁴² La présence des armoiries du duc d'Orléans dans la lettrine initiale au f. 1r (fleurs de lys) conjointement à la signature laissent croire que le ms. ait appartenu à Charles d'Orléans, et que Richart l'ait écrit pour le duc. ⁴³ Les ressemblances entre la main du ms. fr. 5649 et celle

⁴⁰ Hasenohr 1999, pp. 38-39.

⁴¹ Bertrand Richart fut un des copistes qui travaillèrent le plus souvent pour le duc Charles d'Orléans : il aurait ajouté des feuillets à son recueil de poésies en 1455, et copia, en 1461, un livre de ballades que Charles offrit à la demoiselle de Roigny (Champion 1969, pp. 483-484). À partir du mois de février 1457 il fit une belle copie des poésies de Charles pour sa femme Marie de Clèves, qui correspond au ms. de Carpentras, BM, ms. 375 (Id, p. 527). Le ms. de Berne ne semble avoir jamais été signalé parmi les mss. produits par Bertrand Richart. Il faut remercier M François Avril, qui nous a gentiment suggéré d'y reconnaître la main de cet important copiste. Il apparaît dans deux documents de la « Chambre des comptes de Blois » qui enregistrent des paiements ; voir Laborde 1852, n. 6765 « pour adjouster et mettre ou livre des Ballades » et n. 6769 « pour achever ung livre d'astronomie qu'il faisoit pour MdS ».

⁴² Voir en outre Ménard 2001, p. 46.

⁴³ Cependant, la signature très simple et peu soignée diffère de celle calligraphique et élaborée que l'on trouve dans d'autres manuscrits du duc, comme par exemple le ms. BnF, fr. 1802, f. 242v ou dans le ms. BnF, fr. 542, f. 339v. Doit-on y voir la signature du neveu de Charles d'Orléans, Charles d'Angoulême, fils de son frère Jean, selon ce qui a été suggéré par Gadrat (voir plus haut, n. 16) ? La bibliothèque de Jean d'Angoulême, lettré et bibliophile, n'était pas dépourvue de ce type de manuscrits (« Le Comte Jean avoit le naturel propre aux Lettres [...] car

qui a copié les deux sections du ms. de Berne sont indéniables : *g* et *d* identiques, même façon d'écrire les deux *pp*, mêmes prolongements calligraphiques de la première ligne de la colonne qui s'allongent sur la marge supérieure (voir les *l*, mais surtout les *d* du f. 233r de Berne et 73v-74r du fr. 5649). Les petites différences pourraient être attribuées à des raisons chronologiques : Richart les aurait copiées à distance de quelques temps. De toute façon, la main de la section 2 diffère évidemment de la main de Bertrand Richart ; elle pourrait remonter à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle.⁴⁴ Cette section, en outre, se distingue pour l'emploi fréquent des pieds-de-mouche dans le texte, absents dans les autres sections. D'autres différences évidentes peuvent être remarquées pour les lettrines des trois sections et l'encre des rubriques, bien que le fait d'être écrites à la suite du texte, sans espace et sans rupture, pourrait suggérer une certaine homogénéité de style de fabrication. En effet, on sait qu'en 1411 Charles d'Orléans achevait de payer « à Guillaume de Sanlis un exemplaire de voyages de Mandeville qu'il avait acquis de son père, Jean de Soisy, pannetier de la maison d'Orléans, pour la somme de 40 écus d'or ». ⁴⁵ Même si l'on ne peut pas l'affirmer avec certitude, cet exemplaire

il embrassait toute sorte de sçavoir », selon son biographe Jean du Port, dans Castaigne 1971, p. 64). D'après l'inventaire dressé après sa mort en 1467, le comte possédait un Marco Polo, *Voyages* (intitulé *Roman du grand Caan*) ainsi que Mandeville (aujourd'hui fr. 4515 et 4516) ; voir Champion 1910, p. 122. Ce *Roman du gran Caan* correspond-il à notre ms. de Berne, ou bien s'agit-il d'une ultérieure copie sœur du ms. Berne et fr. 5649 ? Toujours selon Pierre Champion, le comte avait l'habitude de marquer « ses lectures d'une sorte de fleur trilobée » (Id., p. 120) ; on en n'a trouvé aucune trace dans le ms. de Berne, ce qui pourrait exclure toute possible appartenance. L'identification des armoiries de Charles d'Orléans est dans la base de données BIBALE-IRHT, à l'adresse <http://bibale.irht.cnrs.fr/source/5048> [dernière consultation : 02/05/2017].

⁴⁴ Voir les ressemblances avec la planche 23 des *Nomenclatures*, datée de la fin du XIV^e siècle et avec la planche 53 de Parisse 2006, datée de 1365, même si l'écriture du manuscrit de Berne est un peu plus anguleuse et plus semblable aux résultats du XV^e siècle.

⁴⁵ Champion 1910, pp. XXI-XXII. Peut-être pourrait-on l'identifier avec Guillaume II « Le Bouteiller » de Senlis, appartenant à la maison de Moucy, et défini « chevalier bachelier, capitaine de compagnie (cité à Saint-Grenier), Chambellan du Roi et de Louis, duc d'Orléans », personnage qui ne diffère pas de l'homonyme mort entre 1461 et 1463 « otage des Anglais avec Jean d'Orléans, comte d'Angoulême » (voir la fiche sur les seigneurs de Senlis à l'adresse <http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Senlis.pdf> [dernière consultation : 17/07/2017]). Toutefois, son père était Guillaume I^{er} « Le Bouteiller » de Senlis, qui épousa Jeanne de Meudon. Champion 1910, p. 71, n. 2 à propos de Jean de Soisy, renvoie à François de l'Hopital, seigneur de Soisy († 1427), conseiller et chambellan du roi Charles VI et chambellan du duc d'Orléans en 1413 ; son père était Jean II de l'Hopital († 1376). Ces renseignements ont été tirés du site <http://gw.geneanet.org/sderoux?lang=fr&m=N&v=de%20ROUX>, « Familles de Roux et Chaudenay » [dernière consultation : 17/07/2017].

pourrait correspondre à l'actuelle section 2 de notre ms. de Berne, qui semblerait en effet précéder la copie des deux autres sections d'une cinquantaine d'années. Par ailleurs, la mise en page même et la dimension des colonnes d'écriture est assez semblable pour les trois sections. Nous avons relevé ces mesures indicatives :

- Section 1 justification 210x153 *ca* - col. 210x70 - marg. int. 30 ; marg. ext. 54 ; marg. sup. 40 ; marg. inf. 75 - intercol. 13
 Section 2 just. 204x154 *ca* - col. 204x70 - marg. int. 25 ; marg. ext. 50 ; marg. sup. 35 ; marg. inf. 90 - intercol. 12 *ca*
 Section 3 just. 215x150 - col. 215x65 - marg. int. 30 ; marg. ext. 5(2) ; marg. sup. 35 ; marg. inf. 80 - intercol. 18

La différence est essentiellement réduite aux mesures des marges, qui dépendent probablement du massicotage successif, et au nombre de lignes par colonnes. Dans la première section, les colonnes comptent moyennement 34-35 lignes, ainsi comme dans la troisième, avec une prévalence de colonnes de 35 lignes ; la deuxième section aussi compte principalement 35 lignes, bien que l'on trouve des feuillets de 42 ou 43 lignes (f. 95r, 102v). Les notes de fasciculation ne se repèrent que dans les sections 2 et 3, mais l'une n'est pas la continuation de l'autre. La section 2 est fasciculée de *a i* à *l iiiii*. De même la fasciculation de la section 3 reprend de *a ii* (le feuillet *a i* manque) jusqu'à *o i*. D'ailleurs, les graphies des auteurs des notes sont évidemment différentes : elles sont indépendantes.⁴⁶

Il faut s'attarder brièvement sur les rubriques, ou *intertitres*, de ce manuscrit. Généralement les rubriques du récit de Marco Polo sont construites selon deux types de formules en forme de propositions complétives : d'un côté, celles de type narratif qui sont introduites par l'adverbe *comment*, par exemple « Comment les deux freres se parlirent de Constantinoble pour en | cerchier du monde .j. » (f. 1ra), « Comment chingin kan fist | semondre ses gens pour aler | sus Prestre Jehan .lxv. » (f. 2rb) ; de l'autre côté, les rubriques descriptives sont introduites par les formules *cy (nous) dit*, *cy devise*, par exemple « Cy dist de la prouince de | Turquemanie .xx. », « Cy deuise de la grant Ermenie .xxj. » (f. 1rb), « Cy dit du chastel de Caytui .cviiij. » (f. 2vb). La plupart des rubriques des

⁴⁶ L'histoire de la composition du ms. de Berne ressemble, de façon assez intéressante, celle du ms. La Haye, KB, 73 J 55 contenant les *Heures de Contemplacion* de Christine de Pizan et composé de trois unités codicologiques différentes assemblées dans un deuxième temps avec un projet organique. Il a récemment été étudié par René Stuij en 2010.

traductions de Jean le Long ont été intentionnellement réécrites selon les formules du récit de Marco Polo, même si les critères de composition nous échappent. En effet, les formules *cy (nous) dit*, *cy (nous) devise* et *cy (nous) racompte* (qui correspondrait à l'adverbe *comment*) ont apparemment été employées indifféremment pour les titres narratifs et pour les titres descriptifs. Par exemple, trois rubriques du récit de Boldensele ont été transformée selon la formule *cy nous racompte*, même s'il s'agit de descriptions de villes : « Cy nous racompte de Surie | et des citez qui sont sur la mer ... » (f. 200ra), « Cy nous racompte de la cité de Jherusalem | et des sains lieux qui y sont ... » (ff. 206rb-206va), « Cy nous raconte | du fleuve de Jourdan et des sains | lieux jusques en Galilee et aussi | de la mer Tyberiadis » (f. 211ra).⁴⁷ Prenons trois chapitres du récit de Riccold, ceux qui décrivent les hérésies des Jacobites, des Maronites et des Nestorins : le copiste du manuscrit de Berne a modifié les rubriques du texte original en ajoutant, sans critère, les formules *cy devise* et *cy racompte* : « Cy nous devise des Jacobins » (f. 270va), « Cy nous racompte des Maronites » (f. 273ra), « Cy nous racompte des Nestorins » (f. 273vb).⁴⁸ Ainsi, dans les premiers chapitres qui décrivent les villes de la Terre Sainte, la formule *cy racompte* est majoritairement employée : « Cy nous racompte de la cité de Jherusalem » (f. 258ra), « Cy nous racompte de Bethleem » (f. 259ra), mais « Cy dit du seplucure Nostre Seigneur » (f. 261rb). Par contre, pour le chapitre 17 les deux formules ont été employées ensemble : « Cy nous dit | et racompte de la cité de Ninive » (f. 270ra). De même, dans le récit d'Odoric, la formule *cy (nous) racompte* est employée en alternance avec *cy (nous) dit* pour les chapitres descriptifs : « Cy nous racompte de l'isle de Lamory » (f. 187va) et « Cy nous dit du royaume de Çampe » (f. 188vb). Ainsi, lorsque le copiste écrit la rubrique du dernier chapitre, de type narratif, il emploie la formule *cy dit* même si l'on aurait attendu *cy racompte* : « Cy nous dit une grande merveille de la valee d'enfer et perilleuse » (f. 196va). Ces rubriques recomposées nous permettent de supposer que leur réécriture ait été intentionnelle : du moins, il nous semble d'y voir une sorte d'imitation, même si peu réussie et maladroite, des rubriques du livre de Marco Polo, un véritable modèle pour les récits

⁴⁷ Cfr. Deluz 1972, respectivement p. 306, p. 326 et p. 344.

⁴⁸ Les rubriques latines sont : *De Jacobinis* et *De Nestorinis*. Cfr. Kappler 1997, respectivement p. 124 et p. 136. La rubrique *De Maranitis* est absente du ms. de base utilisé par Kappler mais présente dans les mss. Wolfenbüttel, Weissenberg 40 et 41, les versions latines les plus proches du modèle traduit par Jean le Long. Les rubriques de la traduction française sont simplement « Des Jacobins », « Des Maronites » et « Des Nestorins ».

de voyage. Cela ne nous étonne pas, si l'on admette que Bertrand Richart, qui avait déjà copié le récit de Marco Polo deux fois, aurait pu aisément modifier ces rubriques.

Enfin, il faut considérer la décoration du manuscrit. Notons d'abord l'absence de décorations dans la section 2, qui confirme une fois de plus l'hypothèse que cette section ait été produite de manière indépendante. Seulement au f. 4r, en correspondance du début du récit de Marco Polo, la décoration phytomorphe occupe la page entière en contournant la justification, tandis que pour le reste du récit et dans la section 3 elle n'occupe que la colonne du début du texte (voir *Fig. 1* et 2). La forme des fleurs et des branches elle-même est assez semblable entre les deux sections, qui appartiennent à peu près au même style. Pour mieux localiser la production de ces décorations, il est nécessaire de se référer à l'avis de François Avril. Dans un premier temps, selon Philippe Ménard, il aurait soutenu que l'origine était à rechercher entre Tours et Angers.⁴⁹ A-t-il fondé son opinion seulement sur la section relative à Odoric, et donc sur la section 3 ? Plus récemment François Avril est revenu sur la question et nous a proposé d'y voir la main du décorateur d'un Pétrarque latin (*De virus illustribus*, BnF, lat. 6069K, signé par le scribe Mourard et daté de 1448) et d'un Boccace (*De mulieribus claris*, BnF, lat. 6069Q). Il s'agit de deux mss. « qui lui [à Charles d'Orléans] avaient été prêtés par l'Université d'Orléans en 1445 » et qui avaient été copiés autour de 1448, entre Blois et Orléans, pour le duc.⁵⁰ Un encadrement presque identique à celui du f. 4r se retrouve également dans le ms. fr. 5649 de Marco Polo dont on vient de parler. Ces quatre mss. sont donc étroitement liés. Toutefois, la couleur plus vive et brillante de la section 3, ainsi que la présence massive des fruits et la forme des fleurs semblent due à la main d'un autre décorateur, voire d'une autre région. Elle pourrait renvoyer au milieu de l'Ouest de la France, en particulier au groupe Jouvenel qui a illustré le ms. du Roman de la Rose BnF, fr. 19153, décoré vers 1460.⁵¹ Mais les décorations se ressemblent à tel point que l'on ne peut pas nier une origine commune et dans une région plus vaste, même en tenant compte du fait qu'il faut distinguer entre décorations marginales et enluminures. On pourrait gé-

⁴⁹ Andreose-Ménard 2010, p. XLV: « Selon Fr. Avril (lettre du 7 septembre 1994 adressée au Conservateur de la Bibliothèque) en raison de sa décoration (bordures de fleurs et de fruits) le codex 125 serait des environs de 1460 et proviendrait de l'Ouest de la France (Tours, Angers) ».

⁵⁰ Notices tirées de notre correspondance avec François Avril du 9 mars 2017.

⁵¹ Voir Raynaud-Avril 1995, p. 120.

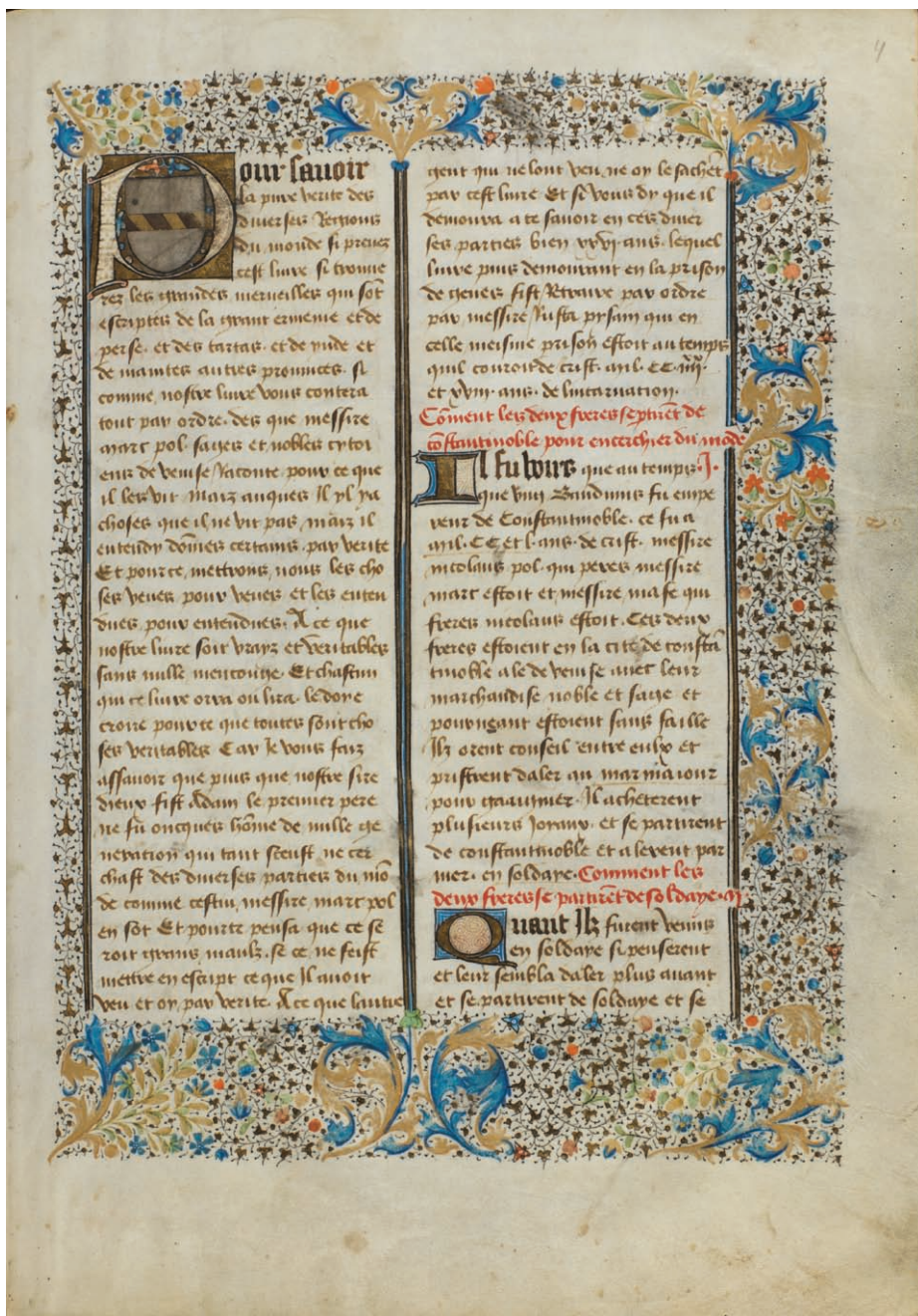


Fig. 1. Berne, Burgerbibliothek, ms. 125, f. 4r (section 1).

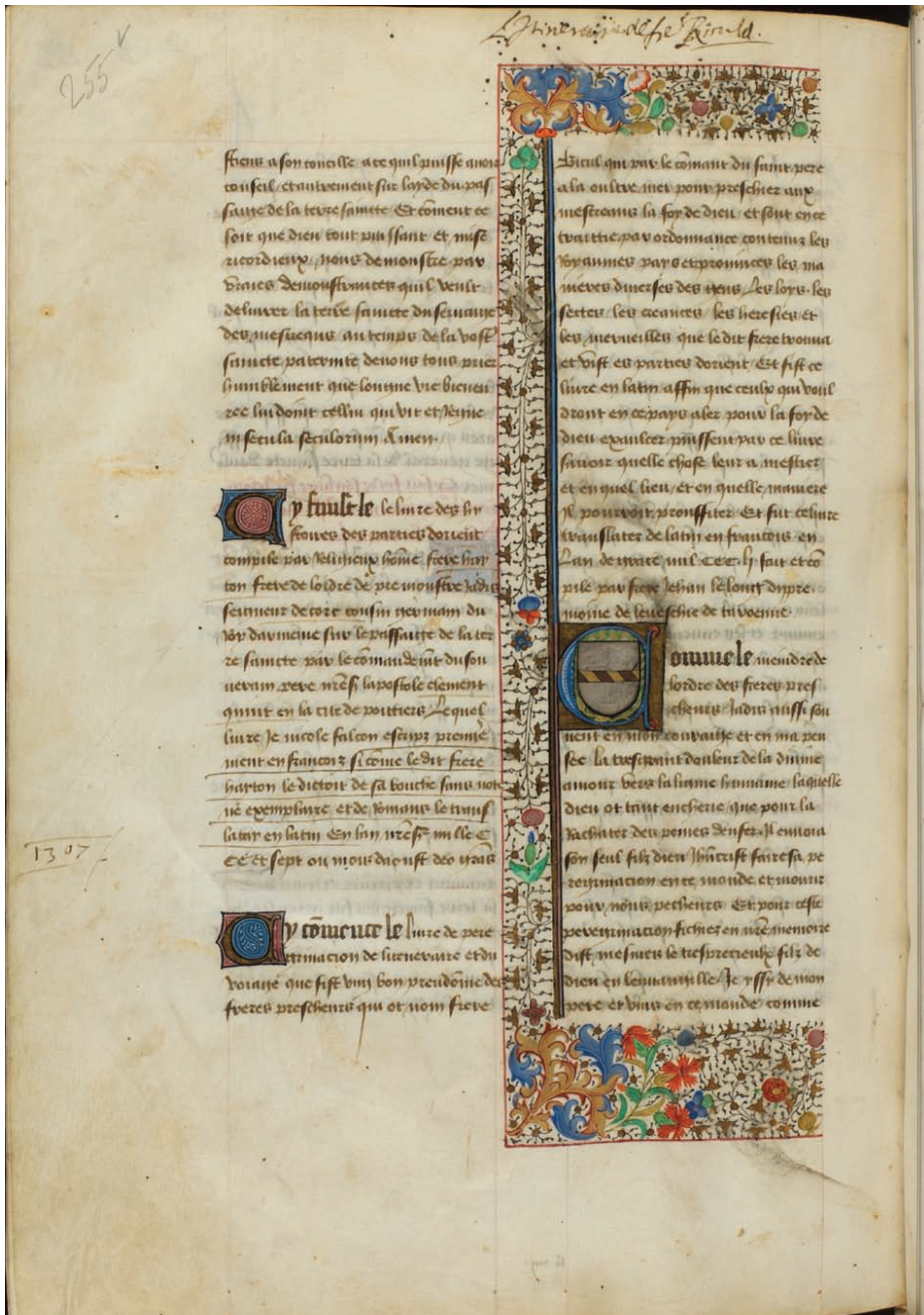


Fig. 2. Berne, Burgerbibliothek, ms. 125, f. 255v (section 3).

néralement affirmer que les sections 1 et 3, copiées par le même copiste dans deux tranches successives, ont été décorés par (au moins) deux décorateurs différents, peut-être entre Paris, l'Orléanais et l'Anjou.

Notre analyse linguistique, quoique rapide et conduite sur les textes de Jean le Long, n'a pas permis d'identifier de traits caractéristiques de l'Ouest ou de la région de la Loire (mais on est dans une période, désormais, où les traits linguistiques les plus marqués sont réduits). Nous pouvons seulement signaler une légère « mise à jour linguistique » qui concerne quelques traits graphiques ou morphologiques. On ne retiendra à ce propos que quelques exemples : l'article indéfini *un* a été substitué presque systématiquement par la forme *ung* ; l'adj. épïcène *grief* a été substitué par la forme *griefve* (f. 279va) ;⁵² le pronom prédicatif *je* dans la construction relative a été substitué par le pronom fort *moy* (f. 269ra) ; l'adjectif possessif masculin singulier au cas sujet *ses* a été substitué avec le plus récent *son* (f. 257v).⁵³ Nous continuons à connaître peu de choses sur Bertrand Richart, sur son origine, et sur le lieu précis où il a copié Marco Polo et les récits traduits par Jean le Long.⁵⁴

6. *Petite histoire de la composition du manuscrit : Charles d'Orléans, les Pons, Bongars*

Une fois établie la nature indépendante de la section 2 par rapport aux sections 1 et 3, il faut se demander quand le manuscrit a été assemblé sous cette forme. Malheureusement, aucune donnée sûre ne pourra nous aider dans cette enquête : il faudra donc passer en revue des hypothèses.

Si, vraisemblablement, le manuscrit a été copié pour ou sur commande de Charles d'Orléans, il a sûrement appartenu dans un premier temps à son épouse Marie de Clèves (1426-1487), à laquelle il était, peut-être, des-

⁵² Marchello-Nizia 1992, p. 130.

⁵³ *Ibidem*, p. 174.

⁵⁴ La copie de Marco Polo, comme on l'a rappelé ci-dessus, forme une famille textuelle avec le ms. Royal copié à Paris autour entre 1333 et 1338 et arrivé en Angleterre, où il a été employé comme modèle du ms. d'Oxford, copié autour de 1410 (et également du fragment Bodley 761 ; voir Dutschke 1993, p. 279 et 297). Après le retour de Charles d'Orléans à la suite de son emprisonnement en Angleterre, on retrouve deux copies faites à Paris par son copiste personnel, et une plus tardive, de la fin du siècle, toujours copié en France. Est-ce que le duc, et son frère Jean d'Angoulême, ont emmené une copie du récit préparée en Angleterre lors de leur emprisonnement ? On sait en effet qu'ils avaient accès aux bibliothèques de Londres grâce à l'étude de Ouy 2010, p. 234. C'est une piste de recherche que l'on entend exploiter.

tiné. Deux éléments l'indiquent avec certitude : la devise personnelle de la duchesse d'Orléans *Rien ne m'est plus Clèves* et son monogramme, formé par M et L enclavés, sur le verso de la page de garde, qui se retrouvent dans d'autres manuscrits ayant appartenu à elle (voir Fig. 3. *Devise de Marie de Clèves*).⁵⁵ Ce manuscrit, probablement copié autour de 1450, ne se retrouve pas dans l'inventaire de la duchesse dressé en 1487 à Chauny :⁵⁶ il a dû être aliéné avant cette date, vraisemblablement à un membre de la famille de Pons. En outre, dans les mss. latins de Pétrarque et de Boccace que nous avons mentionnés plus avant, le monogramme de la duchesse a été inséré dans l'encadrement de la page à l'époque de la décoration, ce qui indique que ces mss. étaient dès le début destinés à Marie ; son absence dans l'encadrement du ms. de Berne indiquerait qu'il n'a pas appartenu à elle premièrement, mais qu'elle l'a reçu seulement dans un deuxième temps.

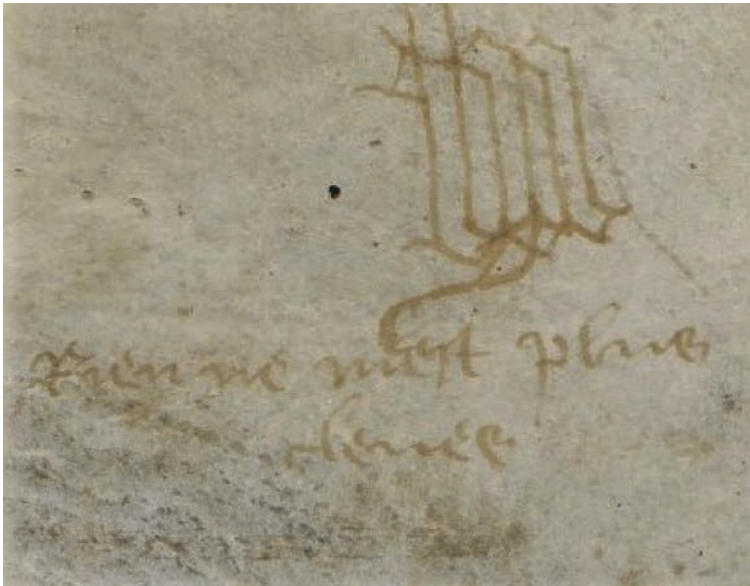


Fig. 3. Berne, Burgerbibliothek, ms. 125 (devise de Marie de Clèves).

⁵⁵ Notamment les mss. BnF, fr. 20026, f. A ; fr. 25528 f. 1 et Carpentras 375, f. 2. La devise et le monogramme ne sont pas signalés dans la description de Mittenhuber. Nous nous étions aperçus de sa présence mais nous ne l'avions pas reconnue, ayant lu *cleres* au lieu de *Cleves*, avant d'avoir été guidés par M Avril. Marie de Clèves avait pris cette devise et le symbole de la chantpleure de sa belle-mère Valentine de Milan ; voir Müller 2001, p. 60, n. 17.

⁵⁶ Voir Champion 1909, p. 151, où il a transcrit l'inventaire de la duchesse, et Lecocq 1875, pp. 40-41.

Quant aux armoiries de la famille « de Pons », elles apparaissent à plusieurs reprises dans le manuscrit. D'abord, dans la lettrine décorée au début du texte de Marco Polo. Vraisemblablement, la lettrine originale contenait les armes du duc d'Orléans, « d'azur à trois fleurs de lys d'or »⁵⁷ (telle que dans le ms. fr. 5649), ensuite effacée et remplacée par les armoiries des Pons.

D'après Susanne Röhl, il s'agirait des armes de la famille de François de Pons, mari de Marguerite de Coëtivy ; cependant Florian Mittenhuber attribue ces armoiries à la famille de Pons de Saint-Maurice, une autre branche de la même famille du Périgord issue des Pons de Saintonge. L'attribution correcte des armoiries pourrait modifier les termes de la discussion sur l'histoire du manuscrit. François de Pons († 1504), Prince de Mortagne, seigneur de Pons, seigneur et comte de Montfort, vicomte de Turenne, s'allia en 1483 à Marguerite de Coëtivy († 1512), fille de Olivier de Coëtivy († 1480), seigneur de Taillebourg, conseiller et chambellan du Roi et de Marie Marguerite de Valois († 1473), fille bâtarde de Charles VII. Il faut toutefois exclure que les armoiries dans le manuscrit soient les siennes. Les armoiries de la famille de Pons sont ainsi décrites dans le *Grand armorial de France* : « d'argent à trois fasces de gueules ».⁵⁸ En effet, elles ne correspondent pas aux armoiries dont il est question ici. Les armes des Coëtivy, par contre, sont ainsi décrites : « fascé d'or et de sable, de six pièces ».⁵⁹ Susanne Röhl a probablement voulu les attribuer à Marguerite parce que, après le mariage entre François de Pons et Marguerite de Coëtivy, leurs armoiries ont été combinées de telle sorte que l'on voit apparaître des fasces d'or.⁶⁰ Évidemment ces armes ne correspondent pas aux armoiries qui ont été insérées dans les lettrines du manuscrit de Berne. L'appartenance de ce manuscrit à la maison de Pons-Coëtivy aurait pu avoir des implications intéressantes tout en restant dans les limites des hypothèses, si l'on voulait voir une étroite proximité de Marguerite de la

⁵⁷ Voir la notice sur BIBALE-IRHT <http://bibale.irht.cnrs.fr/php/f.php?t=5067> [dernière consultation : 27/06/2016].

⁵⁸ *Grand armorial*, t. V, p. 327, n. 27196.

⁵⁹ On retrouve cette indication dans le site <http://racineshistoire.free.fr/ACC/ACC-frame-set.html>, en particulier dans la page <http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Coetivy.pdf>, qui renvoie à Prégent VII. De toute façon la description correspond aussi à la fiche BIBALE-IRHT consacrée à Olivier de Coëtivy <http://bibale.irht.cnrs.fr/php/f.php?t=2946> [dernière consultation : 27/06/2016].

⁶⁰ On retrouve les armes de Marguerite de Coëtivy dans le ms. Chantilly, Bibliothèque du Château, 78 (1088), ff. 20r, 60r et 60v. Ces renseignements sont tirés de la page BIBALE-IRHT à l'adresse <http://bibale.irht.cnrs.fr/php/f.php?t=5249> [dernière consultation : 27/06/2016].

famille royale des Valois comme un lien possible entre le ms. de Berne et le ms. P13 de Mandeville, copié à la fin du XIV^e siècle pour le roi Charles V, grand père de Charles VII : elle aurait pu procurer les fascicules contenant le récit de Mandeville (ou son modèle) et les ajouter au ms. comprenant Marco Polo et Jean le Long. Il faut cependant chercher ailleurs.

Quant aux armoiries de la famille Pons de Saint-Maurice, elles sont ainsi décrites dans le *Grand armorial* : « D'argent à la fasce bandée d'or et de gueule. De 6 pièces ». ⁶¹ Description qui correspond parfaitement aux armoiries du ms. de Berne. D'après le *Grand armorial*, la filiation de cette branche remonterait à Hélié de Pons, au milieu du XIII^e siècle. À l'époque de la composition de ce manuscrit, la famille était ainsi composée : Hélié, fils de Bérard, allié en 1427 à Béatrix Flamenc de Bruzac, eut 7 fils. La descendance ne fut assurée qu'avec le quatrième fils d'Hélié, Charles, né vers 1435 et décédé vers 1515, qui fut nommé échanson du roi Louis XI par des Lettres données à Arras le 16 juin 1476. ⁶² On a affaire à une famille de la petite noblesse locale qui, à un moment donné de son histoire, s'est rapprochée de la famille royale et de la haute aristocratie. Même si le lien avec la famille royale n'est pas si étroit qu'il aurait pu l'être grâce à Marguerite de Coëtivy, les relations apparaissent néanmoins très intéressantes.

Nous avons dit que les armoiries de la famille Pons de Saint-Maurice ont été ajoutées dans le manuscrit postérieurement à sa création. On les retrouve dans la section 1 (lettre initiale à f. 4ra) et dans la section 3 (marges décorées aux ff. 197vb, 214rb et lettres initiales aux ff. 217rb, 255vb). Les armes sont absentes de la section 2. On peut supposer que le premier possesseur du manuscrit, un membre de cette famille, ait reçu un manuscrit qui assemblait le récit de Marco Polo avec les traductions de Jean le Long, copié par Bertrand Richart dans deux périodes différentes pour le duc d'Orléans, offert à l'épouse de ce dernier et aliéné enfin de sa collection avant 1487 pour parvenir à un Pons. Ce membre supposé reste malheureusement inconnu. Une fois de plus, cela démontrerait que l'intérêt des lecteurs pour ces récits géographiques et merveilleux ne s'était pas encore épuisé plus d'un siècle (et demi pour Polo) après leur rédaction, et

⁶¹ *Grand armorial*, t. v, p. 327, n. 27202.

⁶² Pour plus de renseignements, voir François-Alexandre Aubert de la Chenaye Des Bois, *Dictionnaire de la noblesse*, Paris, Boudet, t. XI, 1776², pp. 408-409. Disponible en ligne à l'adresse <https://books.google.fr/books?id=5U8VAAAAQAAJ&printsec=frontcover&hl=it#v=onepage&q&f=false> [dernière consultation : 07/07/2016].

que leur affinité était encore perçue et exploitée. Il reste que, les armes étant absentes du récit de Mandeville, on ne sait pas si la section 2 a été ajoutée au manuscrit durant la même période, ou quelque temps plus tard. Ainsi, si le manuscrit n'appartenait plus à la famille de Pons on n'a pas jugé utile d'y peindre les armoiries de la famille. Sinon, on a simplement oublié ou négligé de l'ajouter à la section 2 qui se trouvait déjà dans le manuscrit grâce à Charles d'Orléans. Sur la base de ces données, nous ne pouvons pas encore essayer de donner une réponse satisfaisante à la question récemment soulevée par Florian Mittenhuber : « ob es sich hierbei um die Auftragegeber des Sammelbandes handelt, ist in der Forschung umstritten ». ⁶³

L'assemblage de ces huit œuvres nous renvoie immédiatement au manuscrit fr. 2810, le *Livre des merveilles*, qui contient les mêmes récits. Nous avons déjà présenté brièvement l'histoire de ce manuscrit. Commandé par Jean sans Peur en 1410, il a été offert à son oncle Jean de Berry en 1413. ⁶⁴ À la mort de ce dernier en 1416, le manuscrit est passé à son gendre Bernard VII d'Armagnac (1360-1418) qui avait épousé sa fille Bonne de Berry en 1393. Il resta dans la famille des Armagnac jusqu'au milieu du xv^e siècle. Son dernier possesseur est Jacques d'Armagnac, comte de la Marche et duc de Nemours (1433-1477), dont la librairie « apparaît comme parfaitement représentative des collections nobiliaires d'alors ». ⁶⁵ D'après François Avril « Jacques d'Armagnac avait réuni dans ses différentes résidences, et principalement au château de Carlat, une des plus riches collections de manuscrits jamais constituées par un grand seigneur à cette époque ». ⁶⁶ En tout cas, la famille de Pons aurait pu entrer en contact avec ce manuscrit dans la seconde moitié du xv^e siècle. Après l'exécution de Jacques à Paris, sa bibliothèque a été dispersée. On sait qu'au début du xvi^e siècle, le manuscrit se trouvait dans la bibliothèque royale de François I^{er}, mais peut-être appartenait-il déjà à son père Charles comte d'Angoulême (1459-1496). Ce manuscrit est-il toujours resté à

⁶³ <http://www.e-codices.unifr.ch/it/description/bbb/0125/Mittenhuber>.

⁶⁴ « Jean de Berry et Jean sans Peur s'offrirent au moins neuf manuscrits au cours de leurs vies, dont plusieurs d'une qualité exceptionnelle » (Jeannot 2012, p. 90). Le 9 février 1413 Jean de Berry donna à son neveu un manuscrit du *Miroir Historial* de Vincent de Beauvais, qui malheureusement n'est pas parvenu jusqu'à nous ; Jeannot suppose qu'il s'agit d'un cadeau offert pour le remercier du *Livre des merveilles* reçu au mois de janvier.

⁶⁵ Lefèvre 2010, p. 181.

⁶⁶ Avril 1996, pp. 202-203 et les renvois bibliographiques dans les notes, parmi lesquels Delisle 1868, t. I, pp. 86-91.

Paris, ou a-t-il bougé avec ses possesseurs, si bien qu'à un certain point de son histoire il s'est trouvé dans le sud-ouest de la France ?

Or, deux hypothèses se posent sous nos yeux. L'une pourrait indiquer que c'était un membre de la famille Pons à avoir assemblé le ms. de Berne, l'autre – à notre avis bien plus probable – que cet assemblage remontait déjà à Charles d'Orléans. Si le ms. fr. 2810 appartenait à Charles comte d'Angoulême, sinon à son père Jean d'Angoulême, Charles d'Orléans aurait pu penser de faire copier, dans le contexte d'un « petit *scriptorium* personnel, alliant copistes à la solde du duc et enlumineurs et relieurs basés à Orléans et à Blois, qui travaillait suivant les besoins, pour le prince »,⁶⁷ le récit de Marco Polo du même modèle de son autre copie (fr. 5649) et Jean le Long directement du ms. fr. 2810, sinon d'un modèle très proche (mais là, il faudra attendre les résultats de l'enquête philologique sur les textes) ; auxquels récits il aurait ajouté une copie de Mandeville procurée on ne sait pas où, peut-être commandée à un autre copiste personnel. En effet, même le modèle de Mandeville pouvait être récupéré dans un milieu proche de la librairie royale, sinon (mais là encore, il faut attendre les résultats philologiques) copié directement du ms. BnF, Nouv. acq. fr. 4516 (P13), dédié à Charles V. Cependant, si l'on pouvait identifier avec certitude la section 2 avec le manuscrit de Mandeville acquis en 1411 par le duc lui-même, il aurait simplement ajouté un texte qu'il possédait déjà depuis très longtemps aux deux autres. La raison : le souci d'émuler entièrement le ms. fr. 2810, qu'il ne pouvait pas encore connaître à l'époque précédente son emprisonnement en Angleterre, mais qui devait représenter un modèle de luxe et richesse au milieu du siècle, lors de son retour en France. De toute façon, les textes contenus dans le ms. de Berne renvoient à des modèles assez facilement identifiables, tant du point de vue textuel comme du point de vue environnemental.

La seconde hypothèse, un peu plus faible mais néanmoins à considérer au cas où l'identification de la section 2 avec le ms. de Charles du 1411 tombe, concerne la famille de Pons, originaire rappelons-le du Périgord. Si le manuscrit fr. 2810 avait physiquement suivi ses possesseurs, Jacques d'Armagnac premièrement et Charles d'Angoulême successivement, on l'aurait pu trouver entre l'Armagnac, la Marche et Angoulême pendant quelques années. Le château de Carlat de Jacques d'Armagnac se trouve dans le département du Cantal, dans le sud-ouest de la région actuelle Au-

⁶⁷ Notice tirée de notre correspondance avec François Avril du 9 mars 2017.

vergne-Rhône-Alpes, non loin des possessions des Pons. Là, un Pons, peut-être Charles de Pons lui-même, aurait pu acquérir des manuscrits payant appartenus à Charles d'Orléans et à son épouse quelques décennies plus tôt. Étant au service de la (future) famille royale, il aurait pu entrer en contact avec le manuscrit fr. 2810.

Quoi qu'il se soit vraiment passé, il nous semble qu'il peut y avoir une sorte de désir d'émulation assez évident qui a poussé les possesseurs du manuscrit de Berne à l'assembler selon le modèle du *Livre des merveilles*. Admettre l'hypothèse que cette composition ne soit due qu'au hasard, signifierait s'opposer à une évidence difficilement contestable.

Malheureusement, dans le manuscrit on ne trouve aucune autre note ou indication qui puisse nous aider à définir ou à éclairer ultérieurement l'histoire du manuscrit, sauf la devise de Marie de Clèves et les armoiries des Pons. On ne trouve que quelques indications, peut-être de la main du copiste lui-même, surtout dans la troisième section, qui signalent des citations latines dans les textes (voir f. 204ra, 227va, 262va et 264rb). Enfin, on peut lire une brève note dans le contreplat antérieur, dans la marge inférieure et renversée : *Aut deus nature patitur* (voir Fig. 4. Note sur le contreplat antérieur). Il s'agit d'une exclamation attribuée à Pseudo-Denys l'Aréopagite et contenue dans le *Bréviaire* latin. Denys se trouvait à Hierapolis, le jour de la crucifixion du Christ et, à l'occasion de l'éclipse, il aurait prononcé ces mots.⁶⁸ Apparemment, cette phrase n'a rien à voir avec le reste du manuscrit, et on pourrait la lire comme un essai de plume de Bertrand Richart : l'écriture est essentiellement la même, comme la forme des lettres semble confirmer (*p*, *r* et *A* identiques), même si écrite avec une plume plus aigüe.

On ne connaît presque rien de l'histoire successive du manuscrit de Berne jusqu'à ce qu'il entre dans la bibliothèque du calviniste Jacques Bongars (1554-1612), diplomate, historien et philologue français engagé comme envoyé du roi Henri IV. Il a été un personnage très important à son époque.⁶⁹ En 1603 lui et son cousin Paul Pétau acquièrent la bibliothèque de Pierre Daniel de ses héritiers : on est assez sûr que le manuscrit de Berne n'appartenait pas à la bibliothèque de ce dernier. En effet, au f. 1r on lit, de la main de Bongars : « Bongars | l'a de la courtoisie | de Mr. de

⁶⁸ Voir la notice biographique du Pseudo-Denys Aréopagite dans le *Dictionary of Christian Biography and Literature*, disponible en ligne à l'adresse <https://www.ccel.org/ccel/wace/bio-dict.html?term=Dionysius,%20Pseudo-Areopagita> [dernière consultation : 17/07/2017].

⁶⁹ Voir le recueil d'études *Burgerbibliothek* 2012.

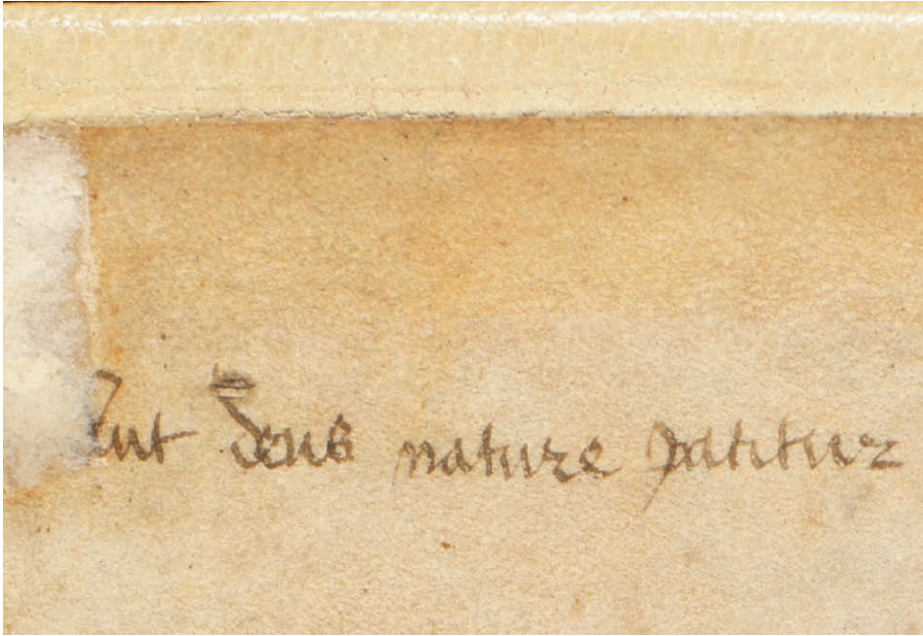


Fig. 4. Berne, Burgerbibliothek, ms. 125 (note sur le contreplat antérieur).

Superville ».⁷⁰ Malheureusement, bien que nous n'ayons pas identifié ce M. de Superville avec certitude, on peut néanmoins signaler un Superville très célèbre : il s'agit de Daniel de Superville (1657-1728), théologien calviniste néerlandais. Sa famille était originaire du Béarn, dans les Pyrénées françaises. Son arrière-grand-père était Jean de Superville, physicien personnel du roi Henri IV (1553-1619). Il est fort probable que Bongars ait connu ce Jean de Superville, qui venait d'une région très proche de celle de la famille Pons, où il aurait pu acquérir notre manuscrit.⁷¹ De toute façon, la note autographe de Bongars est suffisante pour exclure la provenance de la bibliothèque de Pierre Daniel.

⁷⁰ Le manuscrit contient plusieurs notes écrites par Bongars lui-même. Par exemple f. 1r « Mar (sic) Pol de Venise » et « Bongars l'a de la courtoisie | de Mr. de Superville » ; f. 94v « 1307 » (à propos de la date inscrite dans l'épilogue), f. 95 « Mandeville »,

⁷¹ Sur Daniel de Superville voir la notice biographique dans le *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, p. 839, disponible en ligne à l'adresse http://resources.huylgens.knaw.nl/retroboeken/nbw/#page=427&source=5&view=imagePane&accessor=accessor_index [dernière consultation : 17/07/2017], et l'étude de Fonbrune-Berbinau 1884.

Les notes de Jacques Bongars nous permettent de continuer la réflexion sur la composition de ce manuscrit. Il est célèbre surtout pour son édition de Justin *Trogi Pompeii Historiarum Philippicarum epitoma de manuscriptis codicibus emendatior et prologis auctior*, datée de 1581, et pour le recueil intitulé *Gesta Dei per Francos*.⁷² Il s'agit d'une collection de textes relatifs à l'Orient et aux croisades. Le catalogue de la Burgerbibliothek nous indique plusieurs mss. appartenus à Bongars, parmi lesquels on signale ceux qui contiennent des ouvrages qu'il aurait pu utiliser pour son recueil. Par exemple, le ms. 112 *Versio Gallica Guillelmi Tyrrii hit. terrae Sanctae* (XIV^e siècle) ; le ms. 163, qui contient le livre XXVI de l'histoire de Guillaume de Tyr (XIV^e siècle également) ; le ms. A 280, qui contient des textes sur l'état des Sarrazins et le livre de Mandeville (XV^e siècle) ; le ms. 307, qui contient la traduction française de la description de la Terre Sainte de Jacques de Vitry (XIV^e siècle) ; le ms. 340 *Ceste conte de la terre d'outre mer fist faire le tresoriers Bernars de sant Piere de Corbie* (XIII^e siècle) ; le ms. 458 qui contient la chronique de Guibert de Nogent (XI^e siècle).⁷³ Rien ne nous empêche donc de penser que le manuscrit de Berne, dans sa composition actuelle, ait été constitué par Bongars lui-même, qui aurait pu ajouter la section 2 de Jean de Mandeville, dépourvue des armes des Pons. Il aurait ainsi imité le *Livre des merveilles* ; ses intérêts l'auraient poussé à assembler un manuscrit qui, par hasard, contenait les mêmes œuvres que le précédent. Mais cela nous semble presque impossible. Au f. 180v, à la fin du récit de Mandeville, on lit une note de la main de Jacques Bongars : « desunt pauca de | libro Mandevillani ». Du livre d'Odoric, qui commence au f. 181r, manque au moins la première page ; en haut de page on lit, toujours de la main de Bongars, « Itinerarium | Oderici ». Cela pourrait s'expliquer de deux manières. Après sa première composition au XV^e siècle le manuscrit a été relié (à plusieurs reprises) et on aurait donc perdu le dernier feuillet de la section 2 et le premier de la section 3 : Bongars aurait constaté cette perte. Ou bien, le manuscrit aurait été assemblé par Bongars lui-même en utilisant des fasci-

⁷² Le titre complet d'après l'*editio princeps* est : *GESTA DEI | PER FRANCOs, | siue | ORIENTALIUM | EXPEDITIOnUM, | Et | REGNI FRANCORUM | HIEROSOLIMITANI | Historia | A | Variis, sed illius aui scriptoribus, litteris commendata : | Nunc primùm aut editis, aut ad libros veteres emendatis. | Auctores Praefatio ad Lectorem exhibet. | Orientalis Historiae || HANOVIAE, | Typis Wecheliani, apud heredes Ioan. Aubrii. | M DC XI | Cum Priuilegiis, S. Caes. Romanorum Maiestatis, & Regiae Francorum.*

⁷³ Voir les fiches du catalogue Hagen 1875.

cules hétérogènes déjà manquants. Cette seconde hypothèse, une fois de plus, est assez invraisemblable. La note de l'érudit suisse confirme que la composition originale du manuscrit remonterait au plus tard au XV^e siècle. On détecte néanmoins les traces du travail d'éditeur de Bongars dans plusieurs endroits du manuscrit : en tant que lecteur et éditeur, il a glosé et souligné des passages qu'il a trouvé intéressants. Voici quelques exemples : au f. 17v il note sur la marge supérieure « Le viel dela | montagne » et souligne les noms de « mulette », « Dieu terrien », « Aloadin » ; du même au f. 233rb, lorsque Hayton parle des Assassins, il souligne et note « Assassins », dont il était évidemment intéressé. Au f. 27rb il note « Canes Tartarorum » et souligne les noms des Khans des Mongols. Encore, au f. 45ra il souligne « chartres » dans le texte et le glose « papier », également sur le verso du même feuillet il souligne « seque » et glose « la secca ». On peut supposer qu'il ait souligné certaines informations et sections du texte afin de les insérer dans son recueil *Gesta Dei*. Enfin, il insère des références à des livres, ou à un autre livre, que nous n'avons pas reconnu, par exemple au f. 5rb, au chapitre 7 du premier livre de Marco Polo « Comment le grant Caan envoia les .ii. freres pour ses messages au pape » il note « Cap. 4 l. 1 », ainsi comme au f. 47va, à la rubrique « Comment le grant Caan aide a ses gents quant il ont souffreté de blez ou mortalité de leur bestes » il note « Lib. 2 cap. 24 ». Il se peut qu'il ait indiqué une autre copie, ou une imprimée, des livres de Marco Polo et de Mandeville. En effet, dans le catalogue de Hagen un incunable du livre de Mandeville est signalé, et il a effectivement appartenu et a été consulté par le même Bongars : « Le livre de Jehan Mandeville. Sine loco et anno, cum imaginibus. Fuit Petavii et Bongarsii. Bongarsii lectiones variae ad libri partem priorem ». Cela témoigne une fois de plus de son travail d'érudit et éditeur de textes pour son ouvrage *Gesta Dei per Francos*. En outre, on trouve des annotations similaires à celles que l'on trouve dans notre ms. de Berne parmi les feuillets d'un autre manuscrit de Marco Polo, le ms. 557, daté du XVI^e siècle, qui contient une version vénitienne du *Devise-ment* et qui a appartenu, une fois de plus, à Jacques Bongars, selon ce que l'on lit au premier feuillet : « Bongars de la courtoisie de M. Ancel tiré de la bibliotheq. de Monsieur de Vulcob ». ⁷⁴ Par exemple, il ajoute des notes

⁷⁴ Barbieri-Andreose 1999, pp. 36-37 qui lui donnent la sigle VA⁵ et Gadrat 2015, pp. 38-39, selon laquelle ce manuscrit « appartient successivement à deux ambassadeurs français : Jean de Vulcob († 1607), ambassadeur de Charles IX auprès de l'Empire, et Guillaume Ancel († 1615), qui représenta Henri III et Henri IV dans les pays germaniques ». Ce manuscrit est intéressant

à la numérotation des chapitres : ainsi, au ch. 25 il écrit 30 et continue pour les chapitres suivants. Comme dans le ms. de Berne la numérotation des chapitres est continue et ne recommence pas à chaque livre, on peut exclure que les notes au ms. 557 aient été apportées sur la base du ms. 125, et vice-versa. Il consultait vraisemblablement un imprimé ou un troisième manuscrit que nous n'avons pas identifié. Ce qui est sûr, c'est qu'après la parution des deux premiers volumes en 1611 (le premier contient essentiellement Guillaume de Tyr et Foucher de Chartres, le second Marin Sanudo), un troisième volume aurait dû paraître, contenant Marco Polo et Jean de Mandeville : notre manuscrit de Berne ne pouvait qu'être la source de ce dernier volume, mais sa mort nous a empêché de recevoir son travail de compilateur.⁷⁵

Enfin, notre manuscrit est arrivé à la bibliothèque de Berne. Jacques Bongars légua sa bibliothèque à Jakob Gravisset (1598-1668), fils d'un de ses amis, à sa mort en 1612. Vingt ans après, Gravisset donna sa bibliothèque à la ville de Berne. Là, l'histoire s'arrête.⁷⁶

aussi parce qu'il conserve des *maniculae* et des notes contemporaines à la copie, peut-être de la main du copiste lui-même, par exemple : f. 28v *manicula* « la dona tien colui come s'el fusse suo marito » ; c. 30r note « salamandria », c. 31r note « de la moiere ».

⁷⁵ *Burgerbibliothek* 2012, p. 70.

⁷⁶ Quant au passage de la bibliothèque de Bongars à Gravisset, voir Andrist 2010.

BIBLIOGRAPHIE

- Andreose Alvise - Ménard Philippe (éds) 2010, *Le voyage en Asie d'Odoric de Pordenone traduit par Jean le Long OSB : Itinéraire de la pèlerinage et du voyage*, Genève, Droz.
- Andrist Patrick 2010, *Le legs de Jacques Bongars, le don de Jakob Graviseth et la part de la Burgerbibliothek Bern*, in Mouren Raphaële (dir.), « Je lègue ma bibliothèque à ... ». *Dons et legs dans les bibliothèques publiques*, Arles, Atelier Perouseux, pp. 131-139, pp. 201-207 (notes).
- Atiya Aziz Suryal 1978, *The Crusade of Nicopolis*, New York, AMS Press (= London, Methuen & Co., 1934).
- Avril François 1996, *Le Livre des Merveilles, manuscrit Français 2810 de la Bibliothèque nationale de France*, in Avril François - Gousset Marie-Thérèse - Monfrin Jacques - Richard Jean - Tesnière Marie-Hélène (éds), *Marco Polo. Le Livre des Merveilles. Manuscrit Français 2810 de la Bibliothèque nationale de France*, Paris - Lucerne, Editions Facsimilé, pp. 291-324.
- Barbieri Alvaro - Andreose Alvise 1999, *Il «Milione» veneto. ms. CM 211 della Biblioteca Civica di Padova*, Venezia, Marsilio.
- Benedetto Luigi Foscolo (éd.) 1928, *Il Milione, Prima edizione integrale*, Firenze, Olschki.
- Burgerbibliothek* (éd.) 2012, *Jacques Bongars. Humanist, Diplomat, Büchersammler*, Berne, Burgerbibliothek.
- Cannon Willard Charity 1981, *The Duke of Berry's Multiple Copies of the «Fleur des Histoires d'Orient»*, in Bichakjian Bernard H. (éd.) *From Linguistics to Literature: Romance Studies Offered to Francis M. Roger*, Amsterdam, John Benjamins, pp. 281-289.
- Cardini Franco 2007, *Tamerlano. Il principe delle steppe*, Novara, DeAgostini.
- Castaigne Eusèbe J. F. 1971², (*Jean du Port*), *La vie de Jean d'Orléans dit Le Bon, comte d'Angoulême, aïeul de François 1^{er} (1852¹)*, Genève, Slatkine Reprints.
- Champion Pierre 1910, *La librairie de Charles d'Orléans*, Paris, H. Champion.
- 1969², *Vie de Charles d'Orléans (1394-1465) (1911¹)*, Paris, H. Champion.
- De Backer Louis 1877, *L'Extrême Orient au Moyen-Âge d'après le manuscrit d'un flamand de Belgique moine de Saint-Bertin à Saint-Omer et d'un prince d'Arménie moine de Prémontré à Poitiers*, Paris, Leroux.

- De la Chenaye Des Bois François-Alexandre Aubert 1776, *Dictionnaire de la noblesse*, Paris, Boudet, t. XI, pp. 408-409.
- Delisle Léopold 1907, *Recherches sur la librairie de Charles V*, Paris, Champion.
- Deluz Christiane 1972, *Guillaume de Boldensele, Liber de quibusdam ultramarinis partibus et praecipue de Terra sancta (1336) suivi de la traduction de frère Jean le Long (1350)*, Thèse de doctorat de III^e cycle, Paris IV.
- 1997, « *La Fleur des histoires de la terre d'Orient* », in Régnier-Bohler Danielle (éd.), *Croisades et pèlerinages. Récits, chroniques et voyages en Terre sainte XII^e-XVI^e siècle*, Paris, Laffont, pp. 803-878.
- (éd.) 2000, *Jean de Mandeville, « Le livre des merveilles du monde »*, Paris, CNRS Editions.
- 2007, *L'originalité du livre de Jean de Mandeville*, in Bremer Ernst - Röhl Susanne (éds), *Jean de Mandeville in Europa : neue Perspektiven in der Reiseliteraturforschung*, München, Fink, pp. 12-18.
- Dörper Sven (éd.) 1998, *Die Geschichte der Mongolen des Hethum von Korykos (1307) in der Rückübersetzung durch Jean le Long, « Traitez des estas et des conditions de quatorze royaumes de Aise » (1351) : Kritische Edition mit parallelem Abdruck des lateinischen Manuskripts Wroclaw, Biblioteka Uniwersytecka, R 262, Frankfurt am Main, Lang.*
- Dupont-Ferrier Gustave 1897, *Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, d'après sa bibliothèque*, in *Mélanges d'histoire du Moyen Âge publiés sous la direction de M. le Prof. Luchaire*, Paris, Felix Alcan.
- Durrieu Paul 1895, *Manuscrits de luxe exécutés pour des princes et des grands seigneurs français (Notes et monographies)*, « Le Manuscrit », 2, pp. 178-181.
- Dutschke Consuelo W. 1993, *Francesco Pipino and the Manuscripts of Marco Polo's Travels*, Thèse inédite de l'University of California at Los Angeles.
- Fonbrune-Berbinau Paul 1884, *Daniel de Superville (1657-1728) : étude historique*, Chambéry, Imprimerie Ménard.
- Gadrat Christine 2007, « *De statu, conditione ac regimine magni Canis* » : *l'original latin du « Livre de l'estat du grant Caan » et la question de l'auteur*, « Bibliothèque de l'École des Chartes », CLXV, 2, pp. 355-371.
- 2015, *Lire Marco Polo au moyen âge. Traduction, diffusion et réception du « Devisement du Monde »*, Turnhout, Brepols.
- Galderisi Claudio (dir.) 2011, *Translations Médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles). Etude et répertoire*, 2 voll., 3 t., Turnhout, Brepols.

- Gaunt Simon 2010, *L'inquiétante étrangeté de la littérature de voyage en français au Moyen Age*, «Medioevo Romanzo», 36, pp. 57-81.
- 2013, *Marco Polo's Le Devisement du Monde, Narrative Voice, Language and Diversity*, Cambridge, Brewer.
- Grand armorial de France* 1948, Paris, Société du Grand Armorial de France, t. v.
- Guiffrey Jules 1894, *Inventaires du duc de Berry (1401-1416)*, Paris, Leroux, t. I.
- Hagen Hermann 1875, *Catalogus codicum Bernensium (Bibliotheca Bongarsiana)*, Bern, Haller.
- Hasenohr Geneviève 1999, *Les recueils littéraires français du XIII^e siècle : public et finalité*, in Jansen-Sieben Ria - Van Dijk Hans (éds), *Codices miscellaneorum. Brussels Van Hulthem Colloquium 1999*, « Archives et bibliothèques de Belgique », numéro spécial, 60, pp. 37-50.
- Herbert Capucine 2016, *Les récits de voyage des XIV^e et XV^e siècles lemmatisés : apports lexicographiques au « Dictionnaire du moyen français »*, Thèse de doctorat de Sciences du langage, dir. Bazin-Tacchella Sylvie, disponible en ligne à l'adresse : <http://www.atilf.fr/dmf/RecitsVoyage/TheseCapucineHerbert.pdf>.
- Jeannot Delphine 2012, *Le mécénat bibliophilique de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière (1404-1424)*, Turnhout, Brepols.
- Kappler René 1997, *Pérégrination en Terre Sainte et au Proche Orient : texte latin et traduction; Lettres sur la chute de Saint-Jean d'Acre: traduction; Riccold de Monte Croce*, Paris, Champion.
- Kohler Charles 1906, *Hayton de Korykos*, in *Recueil des historiens des croisades. Documents arméniens*, t. II, Paris, Imprimerie Nationale, pp. XXIII-CXLII et pp. 111-363.
- Laborde Léon de 1852, *Les Ducs de Bourgogne*, Paris, Plon, t. III.
- Lecocq Georges 1875, *Étude historique sur Marie de Clèves*, Saint-Quentin, Imprimerie de C. Poette.
- Lefèvre Sylvie 2010, *Un recueil du XV^e siècle : le Mignon*, in Van Hemelryck Tania - Marzano Stefania (éds), *Le recueil au Moyen Âge. La fin du Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, pp. 179-198.
- Leone Cristiano 2012, *La tradizione manoscritta de «La Fleur des histoires de la terre d'Orient» di Heřum, con saggio di edizione del I libro e trascrizione del ramo α*, Tesi di dottorato di XXIV ciclo discussa presso la Scuola di Dottorato Europea di Filologia Romanza, rel. prof.ssa Maria Luisa Meneghetti, Martin-Dietrich Glesgen, Philippe Ménard.

- Marchello-Nizia Christiane 1992, *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Dunod (imp. 2005).
- Ménard Philippe 1998, *Le prétendu remaniement du « Devisement du monde » de Marco Polo attribué à Grégoire*, «Medioevo Romanzo», 22, pp. 332-351.
- 2000, *Marco Polo en Angleterre*, «Medioevo Romanzo», 24, pp. 189-208.
- (éd.) 2001, *Marco Polo, « Le Divisement du Monde ». Départ et traversée de la Perse*, éd. en coll. avec M. L. Chênerie et M. Guéret-Laferté, Genève, Droz, t. I.
- Monfrin Jacques 2001, *La tradition du texte de Marco Polo*, in Id., *Études de Philologie romane*, Genève, Droz, pp. 513-533.
- Müller Catherine M. 2001, *Marie de Clèves, poétesse et mécène du XV^e siècle*, « Le moyen français », 48, pp. 57-76.
- Nomenclature des écritures livresques*, Paris, CNRS, 1954.
- Omont Henri 1903, *Notice du ms n. acq. fr. 10050 de la Bibliothèque Nationale contenant un nouveau texte français de la « Fleur des Histoires de la Terre d'Orient » de Hayton*, in *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, Paris, Imprimerie nationale, xxxviii, 1, pp. 237-292.
- Ostrogorsky Georg 2008, *Storia dell'Impero Bizantino*, Torino, Einaudi (= München, Beck, 1963).
- Ouy Gilbert, *Deux frères à l'œuvre : Charles d'Orléans et Jean d'Angoulême compositeurs de recueils*, in Van Hemelryck Tania - Marzano Stefania (éds), *Le recueil au Moyen Âge. La fin du Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, pp. 233-251.
- Pannier Léopold 1874, *Notice d'un manuscrit d'Hayton récemment acquis par la Bibliothèque nationale*, « Bibliothèque de l'École des chartes », 35, pp. 93-98.
- Parisse Michel 2006, *Manuel de paléographie médiévale*, Paris, Picard.
- Paviot Jacques 2003, *Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV^e siècle-XV^e siècle)*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- (éd.) 2008, *Projets de croisade (v. 1290 - v. 1330)*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pp. 293-387.
- Raynaud Nicole - Avril François 1995, *Les Manuscrits à peintures en France (1440-1520)*, Paris, Flammarion.
- Robecchi Marco 2015, *Notice sur un nouveau témoin de la Mélusine en prose de Jean d'Arras*, « Medioevi », 1, pp. 211-218.
- 2016, *Riccoldo, Jean le Long e la sua raccolta odeporica: traduttore o editore?*, in Pioletti Antonio - Rapisarda Stefano (éds), *Forme letterarie del Medioevo ro-*

- manzo : testo, interpretazione e storia*. XI Congresso Società Italiana di Filologia Romanza (Catania, 22-26 settembre 2015), Atti, Soveria Mannelli, Rubbettino, pp. 439-454.
- Röhl Susanne 2004, *Der «Livre de Mandeville» im 14. und 15. Jharbundert: Untersuchungen zur handschriftlichen Überlieferung der kontinentalfranzösischen Version*, Munchen, Fink.
- 2006, *Le «Livre de Mandeville» à Paris autour de 1400*, in Croenen Godfried - Ainsworth Peter (éds), *Patrons, Authors and Workshops: Books and Book Production in Paris around 1400*, Louvain-Paris-Dudley, Peeters, pp. 279-295.
- Runciman Steven 1993, *Storia delle crociate*, Torino, Einaudi (= London, Cambridge University Press, 1951-1954).
- Schnerb Bertrand 1996, *Le contingent franco-bourguignon à la croisade de Nicopolis*. Actes du colloque international « Nicopolis 1393-1996 », Dijon 1996, « Annales de Bourgogne », 68, pp. 59-75.
- 1999, *L'Etat bourguignon, 1363-1477*, Paris, Perrin.
- 2005, *Jean sans Peur*, Paris, Payot.
- Stuip René 2010, *Unité de l'enluminure, unité du manuscrit ? À propos d'un manuscrit contenant une copie des Heures de Contemplacion de Christine de Pizan* (La Haye, KB, 73 J 55), in Van Hemelryck Tania - Marzano Stefania (éds), *Le recueil au Moyen Âge. La fin du Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, pp. 289-301.
- Tyssens Madeleine - Raelet René 2011, *La version ligéoise du «Livre» de Mandeville*, Bruxelles, Académie royale de Belgique.
- Wadding Luke 1733, *Annales Minorum*, Roma, Rochi Bernabò, vol. VII.
- Yule Henry 1866, *Cathay and the way thither*, London, Hakluyt Society, vol. II.